



Récépissé n°2011-044/CAO/TGI-F/PF • ISSN 0796-8868

N°18 • juin 2015 • Prix : 300 FCfa

**Les Échos de l'Est**  
Journal régional d'informations, d'Intégration et de Développement • Tél. 24 77 77 18 • Fada N'Gourma

Puissions nous avoir le courage de changer ce qui peut l'être, la force d'accepter ce qui ne peut l'être, la sagesse pour faire la différence entre les deux !

# La transition tiendra-t-elle effectivement en 12 mois ?

La transition peut-elle résoudre les problèmes des jeunes et du peuple ? Faut-il se flatter ? Croire qu'il est possible de détruire en 12 mois ce que le régime Compaoré a construit depuis la rectification en 1987 jusqu'au 31 octobre ?

L'insurrection des 30 et 31 octobre 2014 et la Transition font toujours débat. Le 29 novembre 2014, l'Organisation démocratique de la jeunesse (ODJ) du Gourma a organisé une conférence dont la teneur reste d'actualité. Extraits de ce qui y a été dit, notamment par les conférenciers Soubeiga Anicet, président de l'ODJ et Kaguambega Jean, juriste, militant du MBDHP.

Soubeiga Anicet, président de la section provinciale (Gourma) de l'organisation démocratique de la jeunesse (ODJ).

- L'insurrection des 30 et 31 octobre est une victoire d'étape et non l'incarnation de la révolution voulue par le peuple, c'est la victoire de la génération Norbert Zongo.
- L'insurrection victorieuse du peuple, les 30 et 31 octobre, est une victoire d'étape qui consacre le travail inlassablement abattu par les organisations authentiques de lutte sur plusieurs décennies contre la corruption, la vie chère, l'impunité des crimes économiques et de sang, ...
- Ce qui est arrivé les 30 et 31 octobre est la concentration de l'exaspération du peuple burkinabé, la concentration du travail d'éducation et de sensibilisation que les gens ont porté depuis des décennies.
- Cette victoire doit être appréciée à sa juste valeur et éviter de tomber dans l'euphorie et les déclarations de séduction. Ceux qui se sont invités au pouvoir font des déclarations dont on se demande dans combien d'année cela peut être mis en œuvre.

Jean Kaguambega, juriste, militant du Mouvement burkinabé des droits de l'homme et des peuples (MBDHP).

## Sur la nature de l'événement

- Il faut prendre la mesure réelle de ce qui s'est passé pour lui trouver une nature juste, pour ne pas tronquer l'histoire, trouver les limites de ce que nous appelons aujourd'hui insurrection populaire ou révolution.
- Les gens sont sortis pour dire «Non ! à l'article 37». Pas plus. Le mot d'ordre n'était pas : «on



Lire suite page 11



## Un DR voleur et tricheur ?

Il est parti pour un poste plus important en emportant des biens du service dont il était le patron. Du matériel informatique et électroménager, acheté avec de l'argent public pour le service public. Sommé de le rendre, il a triché sur la nature et la valeur du matos. Cela s'appelle vol et usage de faux. Lire page 5

**Du bourrage des urnes au «bourrage de poches»** Lire page 5

**Commémorations**  
• Vérité et Justice  
• Devoir de mémoire  
Lire page 8

**Diabo : une délégation spéciale sous la coupe de madame le préfet ?**  
Lire page 3

**Lisez et faites lire**  
*Les Echos de l'Est*  
votre journal de la région de l'Est

**Grand banditisme**  
**Coucher de soleil pour braqueurs et associés**  
Lire page 4

**Numéros verts**  
1010  
16  
17  
80 00 11 45

## Installation de la déléguée régionale du CSC

### Une installation improvisée et expédiée ?

Même salle de conférence du conseil régional, même punition ? On avait vu un départ administré avec des couacs lors de la «passation de service» du PCR Jean Claude Louari, à qui on demandait de signer une reconnaissance de fin de service à une date de février alors que tout le Burkina sait que c'est en mi-novembre et par la force des choses que les élus ont rendu le tablier ; on a vu dernièrement une installation improvisée : «*Madame Annie Francine Wendaabo Ouédraogo, matricule 118744 K, juriste, vous avez été nommée déléguée régionale de l'Est, du Conseil supérieur de la communication (CSC), par décret n°2015-320/PRES/TRANS, par le conseil des ministres en sa séance du 4 mars 2015. En vertu des pouvoirs qui me sont conférés et au nom de madame la présidente du CSC, je vous déclare installée dans vos fonctions de déléguée régionale de l'Est du CSC et vous renvoie à vos fonctions avec toutes nos félicitations et nos vœux de succès.*». Devoir accompli pour le gouverneur de la région, le colonel major Péguy Hyacinthe Yoda, à qui il a fallu rappeler qu'il n'avait pas «donné l'accolade» à la nouvelle installée afin de la congratuler également par le geste. Avait-il tant été pris de court par cette cérémonie ? L'installation, le samedi 11 avril 2015, de la juriste Annie Francine Wendaabo Ouédraogo dans ses fonctions de déléguée régionale de l'Est du CSC a pourtant été l'événement qui a marqué le passage, à Fada, de la mission du CSC arrivée dans la région, dira Nathalie Somé, la présidente de l'institution, «*depuis le mardi 7 avril pour un état des lieux des médias privés*». La délégation régionale est un avantage particulier, à en croire Nathalie Somé selon laquelle : «*après l'Ouest, l'Est est la 2ème région à bénéficier de cette faveur*».

Il faut dire que cette tournée a fait la démonstration que le niveau central continue à organiser ses événements sans vraiment associer le niveau déconcentré. A la joie des responsables des médias d'apprendre par le représentant provincial du CSC, Thiombiano Aboubacar, que la mission du CSC serait dans la région du 7 au 11 avril, a succédé la loi du silence qui a toujours sanctionné les événements pilotés depuis Ouaga pour se dérouler en région. Ainsi, contrairement à l'attente du monde des médias à Fada, Thiombiano Aboubacar n'a pas été associé à ladite tournée régionale et, même l'organisation de la conférence à Fada, en clôture de la tournée, a été un quiproquo entre le représentant local du CSC, le gouvernorat et les organisateurs pilotant depuis Ouagadougou. Conséquences : une installation improvisée (programmée en marge de la mission ?) de la déléguée régionale et, l'acrobatie discursive infligée à Nathalie Somé, la présidente du CSC. En effet, alors que son discours lui commandait de lire : «*monsieur le gouverneur, vous avez adhéré à notre démarche sans détour, en invitant tout ce beau monde venu remplir cette salle*», elle a été obligée d'ajuster séance tenante : «*même si elle est à moitié remplie, mais je crois que c'est la qualité, la crème des corps constitués et des forces vives*». La présidente du CSC s'attendait à une salle comble, mais seules cinq (5) rangées de sièges sur les douze (12) de la salle de conférence du conseil régional étaient occupées par des participants qu'auraient contenus quatre (4) rangées de sièges. Imaginez alors combien la salle était «à moitié remplie» lorsque, sur le cours de 10h, les quelques chefs de services administratifs qui avaient fait le déplacement ont quitté la salle à la suite du gouverneur pour assister au baptême d'une banque dans la ville. Fort heureusement, la vedette du jour,

Annie Francine W. Ouédraogo ne s'est pas laissée distraire. Ses premiers mots ont été «*d'action de grâce et de louanges au Seigneur pour toute son œuvre*». Ensuite, comme si elle avait su que Fada avait connu des directeurs régionaux qui n'avaient ni siège ni bureau ou encore que Thiombiano Aboubacar a, jusqu'ici, représenter le CSC sans aucun atours administratif, elle a eu cette supplique pour éviter que le CSC ne se résume à Fada en un joli bâtiment : «*madame la présidente (du CSC), dans le souci d'améliorer les conditions de travail, je formule ici le vœu de voir la délégation régionale dotée de quelques équipements en plus. Il s'agit notamment de la connexion Internet, la ligne téléphonique internationale, des équipements de monitoring, le renforcement en mobilier de bureau, et j'en passe... je ne saurai omettre le renforcement du personnel aussi bien en quantité qu'en qualité*». Faut-il croire que le bâtiment de la délégation régionale est lui aussi «à moitié rempli» ? A l'endroit des promoteurs de médias, Annie Francine W. Ouédraogo a déclaré : «*le CSC à travers cette délégation a le souci de se rapprocher de ses partenaires de tous les jours que vous êtes. Je sais pouvoir compter sur votre sens de la responsabilité et du professionnalisme pour être des vecteurs de paix et de cohésion sociale. Oui, pour une liberté d'expression, mais une liberté d'expression qui se veut respectueuse des règles d'éthique et de déontologie, une liberté qui respecte l'autre dans sa différence*». Nous lui disons, «*madame la déléguée régionale, you're welcome, ne waongo, biali biala*», sans oublier que le mur est l'aune du maçon. Rappelons que, sans la RTB2-Est et Sidwaya, sans les correspondants des gros titres de la capitale, la région de l'Est, c'est tout de même quatre (4) radios privées à Fada, une (1) à Piéla, deux (2) à Bogandé, une (1) à Gayeri, deux (2) à Kantchari, une (1) à Diapaga ; et, côté presse écrite, le tabloïd «Les Echos du Sahel» devenu «Les Echos de l'Est» et le journal en langue guamacema «Laabaali». Par ailleurs, s'il faut croire le prédécesseur de Nathalie Somé, en l'occurrence Béatrice Damiba qui a inauguré les locaux le vendredi 27 juin 2014, la délégation régionale de l'Est a compétence sur deux (2) régions administratives, l'Est et le Centre-Est. 

### Le saviez-vous ?

## Media = radios

La nouvelle définition est de la présidente du CSC, Nathalie Somé. Selon elle, «*depuis le 23 mars dernier, des équipes pluridisciplinaires du Conseil supérieur de la communication (CSC) (ont sillonné) les différentes régions du Burkina dans le but de faire l'état des lieux des médias privés disséminés sur l'ensemble du territoire*». Pour ce qui est de la région de l'Est a-t-elle dit lors de la conférence publique du CSC le 11 avril à Fada, «*elles sont arrivées depuis le 07 avril dernier*». Il se trouve que seules les radios ont reçu des missionnaires du CSC, ce qui nous porte à réviser la définition que l'on donne au terme «media» au niveau du CSC version Nathalie Somé. Dans le passé assez récent du CSC, cette notion englobait également la presse écrite.

### Un PRD validé à huis clos ?

Nombre de membres de la délégation spéciale régionale de l'Est n'ont pas pu assister le mardi 24 mars dernier à l'atelier de validation du PRD, le Plan régional de développement. Non pas qu'ils ont boudé les travaux ou qu'ils sont disqualifiés comme le sont les 3 représentants des organisations de la société civile, mais plutôt parce qu'ils ont purement et simplement été «oubliés» par les organisateurs. Tout comme l'ont été les médias auxquels incombent pourtant un devoir d'information du public sur la gestion des affaires publiques. Rappelons que, ce document a été réalisé sous la supervision de Louari Yendifimba Jean-Claude, alors président du conseil régional de l'Est.

### Je suis le PDS de ...

Vive fut la surprise des participants à l'atelier d'information sur les activités de la phase IV du projet Fonds Enfants, le jeudi 26 mars, dans la salle de conférence du conseil régional. En effet, les préfets des départements de la région conviés à cette rencontre se présentaient non en tant que «*préfet de ...*» mais, plutôt en tant que «*PDS de ...*».

## C'est pas eux, c'est nous !

Le samedi 4 avril dernier, pour ne pas dire le samedi de Pâques, 33 femmes et hommes de médias de la région étaient présents dans les locaux de la direction régionale de la santé (DRS). Avaient-ils été invités ? En fait d'invitation et, sur la foi d'une correspondance en date du 31 mars et flanquée d'un TDR (termes de référence), le Dr Zakariya Yabré, en avocat des organisateurs, a dégagé en touche sur «*quelqu'un, quelque part, entre la DRS et le District sanitaire, qui n'avait pas fait son travail*». Bref, c'est de façon artisanale que les uns et les autres à Fada ont été informés, en fin de journée le vendredi 3 avril, d'une «*rencontre à la DRS, demain samedi à 8h, sur Ebola*». Personne n'a reçu une quelconque correspondance l'invitant à un «*Atelier d'information des hommes de médias sur la maladie à virus Ebola*». Parce qu'il s'agissait de cela et, c'est sur place, après les avoir laissé poireauter jusqu'à 9h 5 mn que les femmes et hommes de médias ont été informé qu'il s'agissait d'un atelier sur toute la journée, avec perdiem de 10 000 F pour les non-résidents, 5 000 F pour les résidents, prise en charge du déplacement selon la distance pour les non-résidents, pause gueuleton. Faut-il rappeler que le travail de diffusion ou publication d'information sur Ebola implique des frais ici ignorés ? Les médias devront-ils faire suivre leur facture à la DRS ou au District sanitaire ? Bref, voilà comment on manque royalement de respect envers son prochain. Comme disent les Ivoiriens, «*c'est pas eux, oh ! C'est nous !*» Si on ne se respecte pas soi-même, comment s'attendre au respect d'autrui ? Bon, déjà que c'est seulement maintenant que se tient une telle rencontre. Heureusement, sans attendre la DRS ni le District sanitaire, votre journal *Les Echos du Sahel* maintenant *Les Echos de l'Est*, vous respecte et vous avait depuis, et en temps opportun, consacré un espace de sensibilisation sur la maladie à virus Ebola. 

Traduction : président de la délégation spéciale de ... Comme si la mission transitoire faisant d'eux les présidents des délégations spéciales communales passait avant leur fonction et titre de préfet. S'agirait-il d'un complexe pour rappeler que dans un passé encore chaud, les maires faisaient ombrage aux préfets au point que la fonction était devenue invisible ?

### Transition et transhumance

Avec le succès de l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014 et le rôle déterminant qu'y a joué les organisations de la société civile, celles-ci font des émules partout y compris dans notre région. Ainsi, entre règlement de comptes et nécessité de refondation, le monde ses OSC a fait une tentative de toilette. La coordination régionale de Adama Lombo a confirmé sa mutation en Conseil régional des OSC ; une nouvelle coordination régionale a vu le jour avec une nouvelle direction confiée à Aboubacar Thiombiano. Reste à voir clair dans le monde de Alassane Lombo, le « double coordonnateur » de la coordination communale (Fada) et de la coordination provinciale (Gourma) des OSC. Idem pour le conseil régionale des jeunes (CRJ) de Alidou Maïga, en mal de renouvellement de son instance dirigeante depuis 2 ans ? Avec les frais de sessions à prendre au niveau des délégations spéciales communale et régionale, les honoraires à capter dans les instances locales de la CENI, ces OSC de perdiems ont sorti la calculette, se sont disputés les places et ont vécu sous intenses excitations. Pour faux et usage de faux, certains ont frôlé une poursuite judiciaire. A la faveur du passage du M21 à Fada le dimanche 26 avril pour sensibiliser les jeunes et les femmes en direction des élections à venir, le public présent au plateau TV5 a fait d'autres découvertes : une personne, présentée et qui s'est présentée comme le représentant régional des OSC et son installation comme répondant du M21 pour la province du Gourma, en binôme avec Noël Combaré. Sur place beaucoup se sont demandé comment le M21 qui prône de nouvelles valeurs pouvait se fier à un ancien cadre « des amis de Blaise Compaoré » ?

# Des échos du Sahel... aux échos de l'Est

**D**es échos du «Sahel» aux échos de «l'Est», c'est la voix des lecteurs qui fait autorité. L'amalgame avec la région administrative du «Sahel» plutôt que la zone économique sahélienne est du même coup levé en faveur d'un recadrage vers la région Est du Burkina Faso. La ligne éditoriale reste quant à elle constante et centrée sur le désenclavement et la décentralisation de l'information sans autre parti que celui de la contribution à l'éveil citoyen.

Ainsi dans ce numéro, il est question du déguerpissement des habitants de Kounkoufouanou. Selon la décision du conseil des ministres du 18 février, il est question de déguerpir Kabonga. Sur le terrain en revanche, c'est le village de Kounkoufouanou qui se retrouve sur la braise. Sommes-nous en présence d'une erreur sur la localité ? De Kabonga ou Kankanfouanou ou encore Kounkoufouanou, laquelle de ces localités doit libérer la zone «avant l'hivernage» comme prescrit par la décision gouvernementale ?

S'il est légitime pour le gouvernement de déguerpir des gens, la terre appartenant à l'Etat, il reste qu'il s'agit d'êtres humains, de Burkinabés, d'un village entier que l'on jette dans l'incertitude. L'Etat est dans son droit mais, convenons que la manière est choquante. Pour nombre de raisons. Pour des gens qui vivent essentiellement de l'agriculture comme c'est le cas pour la majorité des villages au Burkina, cette période du mois de mai allant vers juin et le plein hivernage, est très mal indiquée pour demander à des cultivateurs de plier bagages. Le problème serait digeste si, ce faisant, ils pouvaient plier pagnes, pantalons, cases, maisons, champs et boutiques pour s'en aller. Ensuite, il est dérangeant de constater qu'il ne leur est pas affecté un site de recasement. Devront-ils expérimenter la condition de réfugiés dans leur propre pays, région, province, commune ? Si un site leur est désigné, l'Etat qui les chasse de Kounkoufouanou a-t-il eu le temps de viabiliser ce site : points d'accès à l'eau potable, école pour les enfants, centre de santé, maisons, etc... Le plus sage ne serait-il pas de reporter ce déguerpissement à une date après les récoltes et se donner le temps d'humaniser cette décision par des mesures d'accompagnement ? Comment enfin convaincre que la forte odeur

d'or dans la zone n'empêste pas ce déguerpissement ?

Surtout ne pas alimenter l'incivism qui a fait son lit dans la région, jusque dans les campagnes comme l'illustration a été donnée à Pognoa Sankoado, un village à la frontière avec le Togo, où la population a décrété son rejet de tout corps habillé sur son territoire. Une altercation avec des gendarmes s'est soldée par un mort et des blessés dont un gendarme probablement diminué mentalement à vie.

**L**es Echos de l'Est, reste donc fidèle à sa triptyque : informer pour éduquer et changer. En invitant tout citoyen à avoir le courage de changer ce qui peut l'être, la force d'accepter ce qui peut l'être et la sagesse pour faire la différence entre les deux.

Ainsi, il faut avoir le courage de constater que nos forces de défense et de sécurité et notamment la gendarmerie réussit chaque jour davantage à décimer les rangs des délinquants et, en sensibilisant les populations sur la collaboration sécuritaire, certaines zones qui étaient devenues infréquentables ont trouvé la quiétude. Hélas, côté moyens, c'est triste. La gendarmerie est toujours logée dans des bâtiments datant des années 50, sans clôture et même avec des robinets d'où ne coule aucune goutte d'eau.

Dans ce numéro, également, le révoltant coup de massue donné à l'intégrité des organisations de la société civile avec le détournement d'une partie de la paie des aides opérateurs de kit lors de l'opération d'enrôlement des électeurs dans la commune de Fada. Heureusement, le projet Fonds Enfants déploie 5 milliards de nos francs pour sa phase IV d'activités d'affranchissement des orphelins et des enfants vulnérables.

Plus rien ne sera comme avant ? Un coup d'œil s'impose prochainement sur la gouvernance locale. Rien qu'à la mairie de Fada, l'escale est nécessaire sur le lourd héritage que constitue des dossiers comme celui du jumelage, mais encore, le foncier et la gestion des infrastructures marchandes. Des dossiers gangrenés par l'opportunisme à outrance et la fièvre de l'enrichissement illicite de nombre de personnes ayant gravité dans le cercle des parents, amis et courtisans des élus, ou assez habiles pour traire un système dont l'un des credo était de jouer des épaulles pour se servir. Enfin comment

ne pas interroger également le renforcement des capacités devenu une panacé de l'appui à la décentralisation. A la faveur de Transition, c'est reparti de plus belle pour les ateliers de formations, si fort que les premiers responsables de nos institutions sont permanentement «en formation» au détriment des tâches à accomplir au

quotidien. C'est bien pour les perdiens à engranger mais, il est temps de se demander si ce sont les formateurs qui sont carants ou si ce sont les «renforcés» qui sont tarés. En reformulant les modules, les consultants et les officines de renforcement des capacités ont le commerce en poudre.

GUY-MICHEL BOLOUVI

## Diabo : une délégation spéciale sous la coupe de madame le préfet ?

**D**ans une lettre adressée au haut-commissaire avec copie à notre rédaction, «un fils de Diabo», qui a requis l'anonymat, s'indigne des pratiques en usage sous l'autorité de madame le préfet Démé Aïcha, présidente de la délégation spéciale. «En effet», écrit-il au haut-commissaire du Gourma, «depuis l'insurrection des 30 et 31 octobre 2014, ayant entraîné la dissolution des conseils municipaux, il se passe des choses pas du tout catholiques dans ma commune. Sur toute l'étendue du territoire national, l'on a procédé à la mise en place de délégations spéciales, conduite par les préfets. Seulement, la résolution selon laquelle «plus rien ne sera comme avant» ne s'applique pas à Diabo. Au contraire, «tout est pire qu'avant à Diabo». Il invite le haut-commissaire à «vérifier» et donne des exemples de faits pour justifier ce qui le porte à accuser que «madame le préfet est passée maître dans l'art de piller nos pauvres parents».

Il dénonce également la composition de la délégation spéciale où «madame le préfet a permis à un ancien conseiller du CDP d'être membre de cette délégation spéciale parce que ce dernier est le coordonnateur d'un projet, en l'occurrence le PNGT2 Phase III».

Mais, c'est surtout, s'indigne-t-il, dans l'établissement de certains actes d'état civil que «c'est l'hécatombe». Il dénonce : «au moment où on fait tout pour alléger la souffrance, surtout financière des pauvres parents, c'est à ce niveau même que madame a tout organisé pour s'enrichir. Tenez-vous bien, monsieur le haut-commissaire ! Au moment où le conseil municipal fonctionnait, l'établissement des certificats de naissance et les jugements déclaratifs était gratuit. Il en était de même pour les recherches effectuées à la mairie. Force est de constater que, depuis que madame le préfet a été nommée présidente de la délégation spéciale, les données ont chargé car, il faut débourser pour ces prestations :

- 200 frs pour l'établissement d'un certificat de naissance ;
- 500 frs pour l'établissement d'un jugement déclaratif ;
- 500 frs pour une recherche».

Il souligne que «lorsque le conseil municipal fonctionnait ; jusqu'à l'obtention de la copie intégrale, nos parents ne payaient rien». Il accuse donc : «dans l'optique de se remplir les poches, madame le préfet fait silloner les villages pour l'établissement de carnets de famille. Je ne vois pas ce qui est urgent pour que l'on impose cette pièce aux pauvres paysans. Tenez-vous bien, ce carnet de famille coûte 1 000 frs, alors que ce n'est qu'un timbre de 200 frs que l'on y appose. Où vont donc les 800 frs ? Elle a même eu l'idée géniale de demander à chaque CVD (conseiller villageois de développement, Ndrl) de trouver au moins 50 personnes dans chaque village. Gardons cette moyenne et faisons le calcul car, je connais un village où il y a eu une centaine de carnets de famille qui ont été délivrés. Pour la commune de Diabo, qui compte 64 villages, on aura donc : 50 carnets x 64 = 3 200 carnets. Comme elle gagne 800 frs sur chaque carnet de famille délivré, on aura donc 800 frs x 3 200 = 2 560 000 frs.

Jointe au téléphone, Démé Aïcha, préfet de Diabo, présidente de la délégation spéciale de la commune indique avoir répondu à toutes ces accusations devant sa hiérarchie, le haut commissaire de la province du Gourma et le gouverneur de la région de l'Est.

### Les Échos de l'Est

Mensuel d'informations locales, d'intégration et de développement

+226 24 77 77 18

• 70 33 24 16 • 76 42 65 10 • 78 83 80 53

Fada N'Gourma • Burkina Faso

mboluvi@yahoo.fr

Récépissé n°2011-044/CAO/TGI-F/PF

N°ISSN : 0796-8868

Directeur de publication : Guy-Michel Bolouvi  
Secrétariat : Halimata Ilboudo

Service commercial : Odette Thiombiano

Rédaction : Souleymane Diallo, Guy-Michel Bolouvi, Japhet Benyidoba, Philibert Yentangou, Kaboré Honoré, Laurent Thiombiano, Kambou Claudio, Nazé Ouattara, Lagafou Abdoul Karim.

Conception graphique et Mise en page

Les Echos de l'Est

### Les Échos de l'Est

Puissions nous avoir

- Le courage de changer
- ce qui peut l'être,
- la force d'accepter
- ce qui ne peut l'être,
- la sagesse pour faire
- la différence entre les deux !

### Déclaration de perte

Monsieur Banga Hampouini, Cnib: B1013560 du 01/12/2008, domicilié à Fada N'Gourma au secteur 11, déclare la perte de son Permis Urbain d'Habitation (P.U.H) n° 0000443/205, délivré à Fada N'Gourma le 1er/06/2010, de la parcelle n°04, lot 17, section CC, superficie 416 m<sup>2</sup> environ, sis dans la commune de Fada N'Gourma/Province du Gourma. Prière à toute personne qui l'aurait retrouvé de bien vouloir le déposer auprès de l'autorité administrative la plus proche ou contacter le 70 14 67 38 ou le 70 23 85 92.

### Déclaration de perte

Monsieur Ouoba Palipouguini, Cnib: 2462372 du 18/12/2006 (Kantchari), domicilié à Kantchari, déclare la perte de son Permis Urbain d'Habitation (P.U.H) n° 0000013/205, délivré à Kantchari le 23/04/2010, de la parcelle n°05, lot 8, section AE, superficie 621 m<sup>2</sup> environ, sis dans la commune de Kantchari/Province de la Tapoa. Prière à toute personne qui l'aurait retrouvé de bien vouloir le déposer auprès de l'autorité administrative la plus proche ou contacter le 70 30 25 71.

## Lutte contre le grand banditisme

# Coucher de soleil pour braqueurs et associés

**Depuis la fin d'année 2014, la gendarmerie fait tomber la nuit sur les braqueurs et, avec plus de collaboration, la population peut faire en sorte que le soleil des braqueurs ne se lève plus.**

**S**ous la supervision du chef d'escadron Yaguibou Issa, commandant du groupement de gendarmerie départemental de Fada N'Gourma et la coordination du lieutenant Drabo Boukary, commandant de la compagnie ; la gendarmerie a changé le disque de l'insécurité dans la région. Elle a montré qu'elle est capable de sécuriser, aussi bien dans la Komondjari, la Gnagna, le Gourma ou la Kompienga avec l'adjoint-chef major Zeba Oumarou n°1, commandant de la brigade territoriale de Pama. La gendarmerie multiplie les coups de fillet. La police nationale n'est pas en reste avec le commissaire Edouard Ouédraogo, le chef du service régional de police judiciaire (SRPJ). La preuve est faite également, qu'avec un peu de collaboration, la population peut aider à mettre fin aux braquages. Les braqueurs et leurs associés ont maintenant peur «d'aller au boulot». La peur a changé de camp. Mais, il faut le dire, quand bien même la gendarmerie reste très discrète et même muette sur les moyens matériels dont elle dispose pour combattre le grand banditisme, il est flagrant, à chaque déballage de l'arsenal des brigands, que les pandores gagneraient à être doté de moyens plus lourds et plus dissuasifs, sans compter d'être plus sécurisant pour leur intégrité. Les Fadalais qui ont aujourd'hui les cheveux blancs attestent qu'ils «sont nés trouver les bâtiments actuels de la gendarmerie» ; qu'il est «triste de voir que la gendarmerie n'est même pas clôturée, que l'eau courante n'y arrive pas». Pourquoi ne pas songer à un forage comme c'est le cas pour les domiciles des douaniers à la brigade mobile ou encore à la résidence du DR des douanes ? Un cadre de travail plus sécurisant n'est certainement pas un luxe pour des hommes et femmes chargés de notre sécurité.

Sur le terrain, les pandores font si bien que Bazié Blaise, le procureur du Faso (PF) près le tribunal de grande instance (TGI) de Fada est saturé de dossiers ; tout comme certaines localités de la région respirent plus de sécurité parce que ceux qui les traumatisaient sont aux arrêts.

En effet, depuis la fin d'année 2014, la compagnie de gendarmerie de Fada a connu un renouvellement surtout en personnel et, en attendant que suivent des moyens conséquents, les pandores font souffler un vent défavorable pour les braqueurs et leurs complices. Pour une fois, la peur change de camp et la profession braqueur est devenue périlleuse pour les princes de l'enrichissement rapide. Modestes, les pandores disent que la collaboration de la population est pour beaucoup dans la déroute des bandits et, encourage la population à continuer de les alerter en composant l'un des numéros gratuits suivants : le 1010, le 16, le 17 ou le 80 00 11 45.

Si leurs efforts et succès sur le grand banditisme dans la région pouvaient parler, ils di-

raient qu'il est temps de doter les pandores de moyens supérieurs à ceux des bandits. Dans le souci de perpétuer et consolider le crépuscule du grand banditisme à l'Est et dans tout le pays. Pour contourner la semipiternelle question d'argent, certaines voix murmurent le souhait de voir déshabiller un peu la très équipée RSP au profit des pandores. En attendant, le constat est navrant mais, dans bien des cas, les bandits sont mieux armés que les gendarmes et, au-delà d'être frustrant, cela peut avoir des conséquences traumatisantes pour les populations soumises à l'incertitude pour leur vie et pour leurs biens, aussi bien à domicile, sur le lieu de travail et sur les routes.

Le crépuscule des bandits a sonné et le parquet est presque débordé de dossier d'attaque à main armée, meurtres, braconnages, détention illégale d'armes, (...).

## Le point sur certains dossiers avec le PF Bazié Blaise

• Le dossier le plus récent, celui du réseau des 15 délinquants de la zone Pama, Kompienga, Koalou, des braqueurs d'éléphants et braqueurs des populations. En attendant de mettre la main sur leurs complices qui ont cherché refuge dans un pays voisin, Dicko Zackaria, un des éléments clés de cette bande de malfrat qui avait échappé au lynchage de la population du côté de Koalou est, confié le PF Bazié Blaise «arrivé au CHR dans un état complètement amoqué, on avait même peur pour sa vie. Il a eu le pied amputé et, grâce à la mobilisation du personnel soignant, il a reçu les soins nécessaires et le pied s'est consolidé. Il est en état de répondre aux questions». Le procureur indique que «c'est un dossier qui est venu avec des faits divers dont le braconnage, les attaques à mains armées, la détention illégale d'armes à feu, des meurtres, la détention de stupéfiant...». Selon lui, «il revient au parquet de faire la décantation, de dissocier ces différents faits pour une bonne administration de la justice. Certains faits relèvent du délictuel et sont de la compétence du tribunal correctionnel mais, pour les faits relevant du juge d'instruction, il sera tenu compte de l'état de santé de Dicko Zackaria qui est un acteur principal et qui a dénoncé d'autres personnes. Tous ceux qui sont liés dans un système de complicité par rapport à lui, relèvent du juge d'instruction qui doit permettre d'éclairer davantage la procédure».

• Le dossier des braqueurs de Matiacoali qui sévissaient à Namougou, Bougui, Nabani et jusqu'à Kompienbiga, sur les routes et dans les domiciles. En les traquant la gendarmerie a réussi à démanteler 4 réseaux de délinquants constitués de 10 individus. Sur ce cas, le PF indique que «le dossier a été envoyé chez le juge d'instruction pour approfondir l'enquête. Ils sont poursuivis dans le cadre de vol à mains armées et également pour meurtres. C'est donc un dossier qui relève de l'instruction».

• Il en est de même pour le gang de Tankoano Danwaré qui «travaillait» au fusil et à la machette dans les zones de Matiacoali, Nas-

sougo, Bourgou, Nagré.

• Concernant le dossier du braquage du car nigérien «SONEF», le procureur précise : «il y a eu deux pertes en vie humaine, c'est un dossier lié à un individu qui est décédé, il se pose également un souci de compétence avec le PF du TGI de Diapaga, en raison du lieu de commission des faits, ou le tribunal du lieu d'arrestation. En l'occurrence, pour ce qui est du lieu d'arrestation, ils ont été arrêtés dans le département de Kantchari qui relève du TGI de Diapaga ; alors que le car a été attaqué entre Matiacoali et Kantchari, soit deux territoires différents (TGI de Fada et TGI de Diapaga). Trois personnes ont été déférées à Fada dans cette affaire, Sangnan Boukari, Sondé Hamado et Diallo Souleymane. Il sera fait recours au juge d'instruction car, des trois, personne ne reconnaît les faits. Ils ne reconnaissent même pas la personne décédée qui a été reconnue et a été interpellé. On a même saisi une arme avec lui mais, malheureusement, il est décédé suite à des blessures : il a conduit la gendarmerie dans un piège d'abeilles et il en a été victime. Les gendarmes ont eu la vie sauve grâce à leur protection».

• Le dossier de la douane et du présumé fraudeur, Sondé Arouna, décédé aux environs de 3 heures du matin le jeudi 19 février, suite à une chute de moto, du côté de Natiaboani. Il s'en était suivi une chaude journée à Fada aux abords de la brigade mobile des douanes, route de Pama, et dans certains quartiers de la ville où le feu a été mis, à domicile, aux effets d'un agent, du chef de la brigade mobile et du chauffeur du DR douanes. Selon le PF Bazié Blaise, «la voiture de la douane a été inspectée et la procédure entamée démontre que la douane n'avait absolument rien à voir avec le décès du jeune. Il n'y a aucune trace sur la voiture. Même si la douane avait cherché à maquiller quelque chose, la gendarmerie aurait pu retrouver les traces mais, il n'y avait rien». Le PF Bazié Blaise indique que «l'usager qui était en train de se faire contrôler au moment des faits a même apporté son témoignage dans cette affaire». En conclusion, dit-il, «manifestement, ce monsieur qui savait qu'il avait quelque chose à se reprocher, n'a pas voulu s'arrêter, et donc, c'est en voulant dévier qu'il est allé tomber tout seul».

• En corrélation, poursuit le procureur, «après cela, il y a eu des problèmes avec la gendarmerie à la frontière, à Pognoa Sankoado. C'est un état général qui veut que la région soit une zone non contrôlée pour permettre aux trafics de pouvoir continuer. Les occasions sont toujours bonnes pour accuser la douane ou les forces de l'ordre. A Pognoa Sankoado, la population a saisi l'occasion pour dire qu'elle ne voulait plus voir les hommes de tenue dans leur localité. C'est un peu compliqué. Le gendarme agressé a gardé des séquelles et n'est plus tout à fait lui-même».

• Enfin, le dossier du meurtre à l'arme blanche, dans la nuit du 15 au 16 février, d'une jeune mariée par son mari Ganouaba Kontongua, agent du Trésor. Selon le PF «il a déjà fait sa première comparution devant le juge d'instruction, il reconnaît les faits mais, les raisons pour lesquelles il a ainsi agi, lui-

même n'arrive pas pour l'instant à l'expliquer. Ce qui est important pour nous, l'acte lui-même est là mais, pourquoi ? On ne le sait pas pour l'instant». Sur les raisons, indique-t-il «plusieurs hypothèses sont avancées, certains de ses proches ont été entendus, et il en ressort qu'il a perdu une année au temps de ses études et, d'une manière ou d'une autre, on ne sait pas si c'est lié à un état de déséquilibre mental, toujours est-il qu'il avait fait une dépression en son temps quand il était à l'ENAREF. Nous ne pouvons pas avancer cet état pour justifier l'acte qui a été commis. Il revient au juge, s'il le faut, de commettre une expertise psychiatrique pour évaluer sa responsabilité pénale. Mais, pour l'instant, nous estimons qu'il répond de ses actes et qu'il est très responsable devant la loi».

Nombre de dossiers sont donc en cours d'instruction et le taux de grand banditisme est en baisse. 

## A quel OSC se vouer ?

### De la coordination au conseil : bonnet blanc, blanc bonnet ?

Dans une correspondance en date du 24 janvier 2015, Adama Lombo, jusque-là connu comme coordinateur de la coordination régionale des organisations de la société civile de l'Est (CROSC-Est), écrivait au gouverneur de la région de l'Est, pour l'informer d'un changement de dénomination de sa structure. Selon cette correspondance, «les 10 et 11 janvier 2011, à l'occasion d'une assemblée générale extraordinaire qui avait réuni des délégués de toutes les régions du pays, les textes fondamentaux de la Cellule nationale de renforcement des capacités des OSC furent réexaminés pour retenir la dénomination consensuelle de «conseil national des organisations de la société civile du Burkina Faso (CNOSC-BF)». De suite, indique Adama Lombo : «en décembre 2013, les membres du bureau du conseil régional de l'Est furent élus et installés sous la présidence de l'ex-président du Conseil régional de l'Est en présence d'une délégation du bureau national». Adama Lombo informait ainsi le gouverneur «qu'au lieu de Coordination régionale des OSC de l'Est, comme on l'appelait avant, c'est plutôt Conseil régional des organisations de la société civile de l'Est (CROSC-Est), dirigé par un président». Le président en question ? Ne cherchez pas : c'est Adama Lombo.

### La coordination communale des OSC accuse

Ce n'est pas seulement au niveau du gouvernement central que des brebis sont décrétées «galeuses». Au niveau local cela est également en vogue et notamment avec les représentants des OSC dans les délégations spéciales de nos collectivités territoriales. Dans une correspondance en date du 13 janvier 2015, Alassane Lombo, se présentant comme «porte-voix des organisations de la société civile de Fada N'Gourma» écrivait au gouverneur, pour demander la «radiation de membres de la délégation spéciale». En l'occurrence, et après un argumentaire accusant : «il est formellement établi que Mme Dayamba Thiombiano Djamila, Combaré Issaka Hervé, Lombo Adama et Tira Germain sont reconnus coupables de faux et usage de faux», le porte-voix des OSC communales Alassane Lombo s'adressant au gouverneur, «demande purement et simplement que ces faussaires soient extraits des rangs des délégués spéciaux». Ainsi, bien que figurant sur

l'arrêté nommant les personnes membres de la délégation spéciale communale de Fada N'Gourma, depuis le 26 décembre 2014, Mme Dayamba/Thiombiano Djamilia «organisation de la société civile», et Combaré Issaka Hervé «communauté catholique» sont contestés. Sort identique pour les trois représentants des OSC au niveau de la délégation spéciale régionale. Malgré l'arrêté n°2014-075/MATDS/CAB du 31 décembre 2014, signé par le ministre Auguste Denise Barry, la coordination régionale des OSC récuse la légitimité de ses représentants Adama Lompo, Labidi Ouali et Bila Boureima Dahani.

### Coup de force de la Coordination régionale des OSC

Le 11 février 2015, la coordination régionale des organisations de la société civile (CROSC) a littéralement pris le gouverneur, le colonel major Péguy Hyacinthe Yoda, en otage au seuil du conseil régional où il venait présider une session. Solution radicale pour «se faire entendre» après des sollicitations infructueuses par voie de correspondance. La CROSC exigeait qu'on l'écoute sur sa non reconnaissance des personnes désignées pour siéger en son nom à la délégation spéciale régionale. Le gouverneur a dû rédiger une note administrative de «suspension de représentants» dont nous vous livrons un extrait : «suite à votre lettre en date du 2 février 2015, par laquelle vous nous demandez le changement des membres représentants les OSC au sein de la délégation spéciale régionale de l'Est et à l'issue de la séance de concertation de ce jour 11 février 2015, j'ai l'honneur de vous informer par la présente de ma décision de suspendre les représentants des OSC dont les noms suivent de la délégation spéciale régionale jusqu'à nouvel ordre : monsieur Lompo Adama, monsieur Ouali Labidi et monsieur Dahani Bila Boureima».

### Incident meurtrier à Pognoa-Sankoado

Une altercation entre gendarmes et commerçants au marché de Pognoa-Sankoado, village au Sud-Ouest de la région de l'Est, frontalier avec le Togo, s'est soldée par un bilan assez lourd : un mort et des blessés dont un gendarme grièvement atteint. L'incident meurtrier est survenu le dimanche 1er mars entre deux gendarmes de la brigade territoriale de Kompienga et des commerçants, au marché de Pognoa-Sankoado. La victime décédée était un cultivateur-mécanicien de vélo. Il était âgé de 36 ans, marié et père de 5 enfants dont 3 scolarisés. Deux blessés graves par balles ont été évacués et traités au CHR de Fada tandis que le gendarme était conduit à Ouagadougou. La moto que les gendarmes ont abandonnée sur les lieux a été mise en sécurité chez le chef de village. A ce jour, le chef n'a toujours pas restitué l'engin à la brigade de Kompienga.

### Du bourrage des urnes au «bourrage de poches»

Dans le lexique des élections on était coutumier de l'expression «bourrage des urnes». Maiga Alidou, en qualité de président de la CECI (commission électorale communale indépendante) de Fada, nous l'enrichit avec le «bourrage de poches», à la faveur de l'enrôlement pour les prochaines élections. Selon le P.V. de la «réunion de crise» du dimanche 3 mai, tenu dans le bureau de la CEPI (commission électorale provinciale indépendante) en présence du commissaire régional désigné par la CENI (commission électorale

nationale indépendante): «le président CECI nous a fait savoir qu'il avait déployé des aides OPK dans tous les sites et que les CVD (conseiller villageois de développement) ont reçu de l'argent pour leurs activités. Suite à la supervision des superviseurs, il a été révélé que plusieurs sites n'ont pas d'aides OPK (opérateur de kit) et certains n'ont pas été payés. Exemple: à Natiaboani, il y a 11 sites ; le constat a fait son rôle, remarquant que 08 sites n'ont pas d'aides». Au cours de la «réunion de crise», le trésorier de la CECI Fada, Traoré Dramane, a déclaré avoir payé lui-même «63 aides OPK à raison de 15 000 F par aide qui font 945 000 F et 25 aides devait être payés par Maiga Alidou, le président de la CECI Fada, soit un montant de 375 000 F». Le P.V. souligne que «le président prétend qu'il a pris 310 000 F et les 65 000 F sont restés avec le trésorier CECI Fada».

Au-delà du ping-pong entre Maiga Alidou et son trésorier Traoré Dramane, certains faits dérangent.

- Est-il prévu dans les textes de la CENI d'adoindre les CVD dans cette opération ?
- Les critères de sélection par la structure faîtière des OSC de ses représentants pour accompagner localement la CENI, incluent-ils une étude de moralité, ou bien seuls prévalent la complaisance et le copinage pour ne pas dire l'affairisme ?

Des témoignages concourent pour dire que certains aides des opérations électorales passées sont approchés pour leur demander en cas d'enquête, de déclarer avoir été entièrement payé. Ce qui veut dire que le détournement de la paie des aides a déjà des rides. Difficile de contredire ceux qui soutiennent que le choix des aides est également une affaire de copinage. Lors des dernières élections doit-on rappeler, un représentant des OSC au niveau de la CECI Fada, était passé par la police pour affaire de viol d'une fille dans son bureau au stade.

Il est vraiment urgent pour les OSC de faire leur toilette, faire amende honorable car leur blason est rudement terni avec cette nouvelle «crise» qui est l'aboutissement prévisible de tous les calculs qui ont balisé la représentation des OSC dans les différentes instances : les délégations spéciales régionale et communale et les élections.

Comment réfuter aujourd'hui que les OSC, par principe, organisations non lucratives sont devenues le refuge d'opportunistes, des boutiques ? Les perdiens sont devenus des salaires et ce n'est pas de manière fortuite que certains cadres d'OSC sont passés professionnels des ateliers et séminaires.

En attendant que l'assemblée plénière de la CENI statut sur la suite à donner à ce comportement déplorable de la représentation des OSC au niveau de la CECI de Fada, le commissaire régional a pris certaines décisions séance tenante le 3 mai dernier :

- le trésorier de la CECI, Traoré Dramane doit «restituer les 65 000 F restant et les rapports de paiement des 63 aides OPK au trésorier de la CEPI, avant 12h 30 mn», et il est «suspendu de ses fonctions».
- le président de la CECI, Maiga Alidou «doit remettre au trésorier CEPI, les 310 000 F avant 12h 30 mn», et il est «suspendu de ses fonctions». Affaire à suivre. 

## Un DR voleur et tricheur ?

**Il est parti pour un poste plus important en emportant des biens du service dont il était le patron. Du matériel informatique et électroménager, acheté avec de l'argent public pour le service public. Sommé de le rendre, il a triché sur la nature et la valeur du matos. Cela s'appelle vol et usage de faux.**

Un DR voleur, nul doute que le socle de ce condamnable comportement est l'impuissance qui a toujours alimenté le mépris et l'irrespect du bien public chez bon nombre de fonctionnaires. Le DR voleur a aussi l'outrecuidance d'échanger le matériel avec du toc. Peut-être parce qu'il n'est pas aux arrêts et peut narguer le monde depuis son nouveau bureau à Ouaga. Sa combine ? Commander du matériel au nom et aux frais du service et les faire siens dès qu'il est appelé à servir ou se servir ailleurs. L'ex-directeur régional des Infrastructures et du désenclavement (DRID) de l'Est, Sakandé Soumaïla appelle à une plus haute fonction à Ouagadougou, comme nouveau coordonnateur du PTR HIMO, est parti de Fada en emportant du matériel public. N'eut été la vigilance de certains agents du service, l'eau aurait coulé sous le pont et le DR voleur, qui n'est peut-être pas à son coup d'essai, aurait enrichi son patrimoine privé avec des biens publics. Entre autres, car à ce stade lui seul sait ce qu'il a pu effectivement commettre comme actes indélicats, il s'avère que Sakandé Soumaïla a volé un ordinateur portable neuf, un appareil photo, un réfrigérateur neuf et 4 climatiseurs dont deux tout neuf. Sommé de restituer le matériel, il s'est permis de tricher en renvoyant du matériel de moindre valeur. En l'occurrence, il est parti avec dans ses bagages, un ordinateur portable de marque ENVY M6, processeur i5, disque dur 750 Go, Ram 8 Go et, à la place il a renvoyé un ordinateur portable de marque Satellite C557-A, processeur i3, disque dur 453 Go, Ram 4 Go. De même, en lieu et place du réfrigérateur station verticale de capacité 300 litres, il a restitué un congélateur station verticale de capacité 168 litres.

Pour moins qu'un tel larcin, beaucoup se retrouvent en correctionnel et écroué. Sakandé Soumaïla, en revanche se retrouve dans un nouveau bureau à Ouagadougou d'où il nargue la direction régionale des infrastructures de l'Est à Fada. Son comportement est d'autant plus insultant que le patron de la direction régionale des infrastructures à Fada était parmi les DR les plus privilégiés. Comme on le dit au TP, c'est ainsi que le tout Fada continue d'appeler la DRID, un nouveau DR peut prendre fonction en venant juste avec sa valise car le domicile qui leur est attribué est entièrement équipé, du mobilier lourd au plus léger en passant par le poste téléviseur. Autre privilège, le DR ne paye ni l'eau, ni l'électricité. On se souvient que lors de son installation le jeudi 3 octobre 2013, Sakandé Soumaïla s'était présenté comme un fonctionnaire exemplaire, présentant sa feuille de route sous trois angles : «d'abord accentuer la culture de la transparence et de la concertation tant au niveau des responsables régionaux qu'au niveau de mes collaborateurs» ; ensuite, «mettre un accent particulier sur le travail car, nous sommes dans une région où les exigences en matière d'infrastructures routières sont énormes» ; enfin, «venant de l'inspection technique des services du ministère (contrôle), je mettrai tout en œuvre pour que les travaux se fassent selon les règles de l'art mais, aussi et surtout, sauvegarder davantage les moyens mis à notre disposition». Difficile aujourd'hui de lui donner un quitus de bonne foi. Comme s'il fallait douter de l'homme dès ses premiers mots, en son temps, le gouverneur Bertin Somda avait eu cette réponse sarcastique mais surtout prémonitoire : «le bon maçon se repère au pied du mur et les populations de la région vous donnent rendez-vous sur le chantier du désenclavement». Willy Sébastien, le conseiller technique du ministère, qui avait effectué le déplacement de Ouaga pour la cérémonie, avait rappelé pour sa part à Soumaïla Sakandé que «le succès n'est jamais le résultat d'un travail individuel mais collectif». Il avait attiré son attention sur le fait que «le nouvel environnement dans lequel nous évoluons aujourd'hui, requiert plus d'effort, plus de détermination et plus d'engagement dans le travail. Un environnement marqué par les changements climatiques et leurs conséquences, l'incivisme montant, l'insécurité et les problèmes de gouvernance». A l'évidence, Sakandé Soumaïla a méprisé tout cela. Ainsi, on ne saurait dire combien de kilomètres de route le maçon Sakandé Soumaïla a construit pour la région de l'Est. Ce qui est constant est qu'en lieu et place de ses belles promesses, il a réussi à mal partir en quittant Fada et la DRID avec du matériel qui ne lui appartient pas.

Il reste que pour le gouverneur Péguy Hyacinthe Yoda, et au nom de la protection du bien public, il va falloir désormais arrêter de faire de la passation de service une simple formalité et procéder au préalable à un travail de douane avec les bagages des DR sortant et une vérification de leur comptabilité. Ensuite, comment comprendre qu'après avoir posé un tel acte, Sakandé Soumaïla, soit non seulement en liberté mais encore dans une situation de promotion administrative d'où il peut mépriser tout le monde et faire le difficile pour restituer le bien public volé ?

Ce fonctionnaire indélicat passe mal le témoignage à son remplaçant Ollo Franck Hervé Kansié. Affaire à suivre. 



Sakandé Soumaïla

**Les Echos de l'Est**  
informer - éduquer - changer

## Atelier d'information sur la phase IV du projet Fonds Enfants

# Phase IV, étape de maturité

«Nous avons besoin de vous, tout comme vous avez besoin de nous. Nous avons de l'argent, 5 milliards pour 3 ans et, nous n'attendons que de bons projets pour tous mettre la main à la pâte afin de les faire aboutir». A en juger par la qualité des échanges, lors de sa mise en train le 26 mars 2015 à Fada pour la région de l'Est, la phase IV du projet Fonds Enfants devrait être celle de la maturité.



Seone Hamidou,  
le coordonnateur du projet Fonds Enfants.

*«Après des échanges concluants à Ouagadougou avec des acteurs sur un plan opérationnel de projets, Fonds Enfants a entrepris d'aller au niveau des régions où il intervient afin d'informer sur l'approche et les orientations de la nouvelle phase».*

C'est ainsi que Seone Hamidou, le coordinateur du projet Fonds Enfants a introduit l'atelier d'information sur la phase IV du projet, avec cette annonce forte d'une cagnotte portée à 5 milliards de nos francs dans le seul but d'accompagner des projets en faveur de l'enfance vulnérable. La rencontre du projet Fonds Enfants avec les acteurs de la région de l'Est, le 26 mars dernier avait le triple objectif d'informer sur le contenu et le démarrage de la phase IV du projet, de motiver les partenaires pour plus d'actions en faveur des enfants vulnérables et, de solliciter plus de responsabilité chez les acteurs pour gommer les tares afin de faire mieux que lors des trois précédentes phases. Seone Hamidou a donc été très explicite sur la motivation de cet atelier : «nous attendons que les différents acteurs impliqués dans l'exécution de ce projet puissent se l'approprier. Parce que c'est un projet qui va être exécuté par les collectivités territoriales en tant que maître d'ouvrage. S'ils ne comprennent donc pas le rôle qui est le leur, cela va se sentir sur les résultats du projet en fin de phase».

Le message du projet Fonds Enfants a été que la phase IV court de juillet 2014 à juin 2017, ce qui revient à dire que des trois ans théoriques il ne reste que 2 ans pour la mise en œuvre effective des activités. Il a été rappelé aux partenaires de la région



Bakary Traoré, le chargé de communication

de l'Est que le projet intervient sur deux aspects essentiels, à savoir, la prévention et la réalisation. Comme le dit Bakary Traoré, le chargé de communication de Fonds Enfants, «prévenir le mal et le guérir par des activités de réinsertion socio-économiques». Rappel également des 6 volets d'intervention du projet Fonds Enfants :

- 1) activités d'information et de sensibilisation pour un changement de mentalité et de comportement face au fléau de la traite et autres pires formes de travail des enfants;
- 2) bourses d'études pour les orphelins et enfants vulnérables identifiés par l'Action sociale afin de les aider à intégrer le tissu social ;
- 3) formation professionnelle pour les jeunes déscolarisés ou qui n'ont pas pu aller à l'école afin qu'après 3 ans de formation dans des instituts comme l'ANPE ou la Belle épine à Fada, ils aient des aptitudes en mécanique, maçonnerie, menuiserie, ou en série C (couture, coiffure) pour les filles. Notons que pour ce volet, les enfants sont entièrement pris en charge et sont dotés d'un kit d'installation à la fin de leur formation ;
- 4) activités génératrices de revenus (AGR) à l'attention des femmes afin de combattre la pauvreté dès le premier cercle d'évolution de l'enfant qu'est le foyer ;
- 5) appui institutionnel aux services techniques de l'Etat, allant jusqu'à la création de comptes sociaux communaux, création de services sociaux communaux, l'élaboration de plan d'actions de lutte contre la traite et les pires formes de travail des enfants ;
- 6) enfin, le volet infrastructure avec notamment, la construction d'écoles.

### Des tares à gommer

Cette journée d'information a également permis une escale constructive, formulable en paliers à franchir pour améliorer la collaboration des acteurs et de Fonds Enfants dans la lutte contre la traite et les autres pires formes de travail des enfants. Entre autres :

- le besoin de renforcement des capacités des acteurs, notamment dans le domaine de la communication ;
- la capitalisation des pratiques au niveau du Fonds Enfants ;
- le devoir de redevabilité consistant à faire en sorte que les collectivités rendent compte à leurs populations de ce qui est fait ou pas fait ;
- la possibilité pour Fonds Enfants de traiter directement avec les OSC pour les subventions ;
- le contrôle par Fonds Enfants du choix des orphelins et autres enfants vulnérables (OEV) effectué par l'Action sociale pour bénéficier de l'accompagnement du projet ;

- la prise en compte du genre dans les statistiques sur l'accès aux bourses et formations ;
- établissement de statistiques sur les situations de référence du phénomène ;

- implication des OSC et des services techniques, notamment les hauts commissaires dans le suivi des activités ;
- donner plus de visibilité aux interventions du Fonds Enfants dans la région ;
- intégration du rapt des enfants dans les thématiques prise en compte par le Fonds Enfants.

La rencontre a surtout permis au Fonds



Darankoum Boureima, le chef d'antenne du projet pour la région de l'Est.

Enfants par Darankoum Boureima, le chef d'antenne du projet pour la région de l'Est, d'interroger les partenaires à plus de responsabilité et d'engagement. Ainsi qu'il le dira, les projets souffrent de nombre de travers. A commencer par le «manque de volonté et la non priorisation des activités liées aux projets du Fonds Enfants». Il en est ainsi du non fonctionnement ou en tout cas mauvais fonctionnement «des comités de gestion mis en place par les communes pour assurer le travail en amont d'identification des enfants jusqu'à la production du rapport de suivi de l'évolution des projets». Les communes sont coupables de «non-res-

## Fonds Enfants

### Fonds de lutte contre la traite et les autres pires formes de travail des Enfants

#### Pour un mieux être des enfants

Collaboration avec les communes de l'Est, du Sud-ouest et du Centre-est à une prise en compte de la protection et de la promotion des droits de l'enfant

pect des critères de choix des enfants vulnérables bénéficiaires» ; les influences militent pour la désignation d'enfants de certaines personnalités. Selon Darankoum Boureima, «Fonds Enfants aurait même envisagé de rompre la collaboration avec certaines communes, voire suspendre sa subvention, parce qu'il est inconcevable d'injecter de l'argent public pour financer les enfants de responsables et autres privilégiés au niveau local. Ce ne sont pas toujours les plus vulnérables qui sont retenus». Mais encore, non content de ne pas respecter «les engagements de co-financement», certaines communes accusent un «retard assez récurrent dans le paiement des bourses, quand bien même Fonds Enfants prend les dispositions pour verser les subventions avant la rentrée scolaire. C'est au mois de mars, souvent en avril et même en fin d'année que les enfants perçoivent leur bourse». Il y a ensuite :

- le faible niveau d'appropriation des cantines scolaires par les communautés de base et les collectivités alors que «Fonds Enfants s'attendait à pouvoir se retirer après 3 ou 4 ans d'appui et confier la suite du projet aux acteurs locaux» ;
- le retard dans la transmission des rapports d'activité et des pièces comptables et la non-conformité des pièces justificatives.
- le faible niveau de fonctionnalité des comités de gestion pour l'appui à la formation professionnelle. «Il y a des défaillances dans le travail de suivi des enfants et par conséquent des cas d'abandon» ; de manière générale, il y a «insuffisance de suivi des enfants pendant et après leur formation» ;
- le non-respect des délais de rembourse-

### La mission du chef d'antenne Fonds Enfants de la région de l'Est

Darankoum Boureima, le nouveau chef d'antenne du Fonds Enfants de la région de l'Est est sociologue de formation avec l'avantage d'avoir travaillé comme chargé de projets au Fonds Enfants lors des phases précédentes (2007-2014). Pour les besoins de la nouvelle phase démarquée en 2014, il a été recruté, comme beaucoup d'autres cadres et nommé en juillet 2014, chef d'antenne Fonds Enfants de l'Est.

Darankoum Boureima reçoit les missions suivantes :

- accompagner les collectivités territoriales et les services techniques déconcentrés, les ONG et associations partenaires, au niveau régional, dans l'identification et la priorisation de leurs besoins ;
- préparer les dossiers à soumettre à l'unité de coordination des projets à Ouagadougou et au comité d'approbation ;
- participer à l'élaboration des dossiers à soumettre au comité de pilotage ;
- assurer la mise en œuvre des décisions du comité de pilotage, du comité d'approbation, de l'unité de coordination du projet et du bailleur de fonds, la KFW ;
- accompagner les collectivités territoriales et les partenaires du Fonds Enfants dans la mise en œuvre des projets particuliers, le suivi de la réalisation, l'entretien et l'exploitation des projets approuvés ;
- assurer la gestion administrative et technique de l'antenne ;
- représenter l'antenne dans la région ;
- défendre les intérêts et l'image du Fonds Enfants dans la région ;
- exécuter toutes autres tâches à lui conférées par sa hiérarchie.

ment pour les AGR.

Les débats ont été d'une rare franchise et pour montrer immédiatement son engagement en faveur des enfants vulnérables le Fonds Enfants a délivrer sur place à 25 communes partenaires de la région des chèques d'un montant de 4 440 000 F CFA soit une enveloppe de 111 000 000 F CFA, pour les bourses et le fonctionnement des cantines scolaires, compte non pris des vivres dont la fourniture relève d'une autre enveloppe à venir d'environ 600 millions e F CFA. L'atelier a tiré son



Installation par Seone Hamidou (à gauche), de Darankoum Boureima, chef d'antenne du Fonds Enfants de la région de l'Est.

rideau sur un cérémonial inédit pour le Fonds Enfants, en l'occurrence, l'installation de Darankoum Boureima comme chef d'antenne Fonds enfants de la région de l'Est, par le coordonnateur du Fonds Enfants Seone Hamidou. Rappelons que le projet Fonds Enfants s'exécute dans les régions de l'Est sur 27 communes, du Sud-Ouest sur 28 communes et du Centre-est sur 10 communes, soit un total de 65 communes.

De 2005 à 2015, cela fait 10 ans que le projet Fonds Enfants intervient dans la ré-

gion de l'Est.

Le projet, soulignera Seone Hamidou, «en-tame sa nouvelle phase avec beaucoup de défis liés à la recrudescence du phénomène de la traite et des pires formes de travail des enfants, aggravé particulièrement par la prolifération des sites d'orpaillage.

Ces défis nous interpellent tous et le projet Fonds Enfants voudrait apporter sa modeste contribution aux côtés des autorités et autres partenaires».

## Informations utiles sur le projet Fonds Enfants, phase IV

### Qui peut adresser un dossier de financement à Fonds Enfants ?

- Toutes les collectivités territoriales (communes et régions) de la zone d'intervention prioritaire (ZIP) ayant à leur tête, un président de conseil élu ;
- Les organisations de la société civile (associations, ONGs, etc.) sous la maîtrise d'ouvrage des collectivités territoriales ;
- Les services techniques centraux et déconcentrés des ministères partenaires : MASSN, MFPTSS, MENA...

### Quelle est la composition d'une requête de financement ?

#### Pour les collectivités territoriales

Toute requête de financement adressée à Fonds Enfants par les collectivités territoriales doit comporter les pièces suivantes :

- une lettre de transmission de la requête adressée au Coordonnateur du «Fonds Enfants» par l'autorité communale compétente ;
- un dossier de base permettant d'apprécier la situation d'ensemble du projet à financer élaboré selon un canevas d'APS proposé par le Fonds Enfants ;
- un PV de délibération du conseil de la collectivité territoriale sur le projet.

#### Pour les Organisations de la société civile (OSC)

Les dossiers de demande de financement doivent comporter les éléments suivants :

- une lettre de transmission de la requête adressée au Coordonnateur du «Fonds Enfants» par l'autorité communale compétente ;
- un dossier de base permettant d'apprécier la situation d'ensemble du projet à financer élaboré selon un canevas d'APS proposé par le Fonds Enfants ;
- les autorisations et/ou les avis des services techniques compétents si nécessaire ;
- un PV de délibération du conseil de la collectivité territoriale sur le projet.

#### Pour les STD et les services centraux des ministères partenaires

Les demandes des services centraux des ministères partenaires doivent être préalablement signées par le Secrétaire général du ministère concerné et présenté selon le canevas d'APS proposé par le Fonds Enfants.

Quant aux demandes des services techniques déconcentrés des ministères partenaires, elles doivent être signées par le Directeur régional du ministère concerné et présenté également selon le canevas d'APS proposé par le Fonds Enfants.

### Où déposer les requêtes de financement ?

Les requêtes de financement peuvent être déposées à trois endroits :

- au siège de l'Unité de Coordination du Projet à Ouagadougou ;
- à l'antenne Fonds Enfants du Sud-Ouest/Gaoua ;
- à l'antenne Fonds Enfants de l'Est/Fada N'Gourma.

### Contributions demandées aux bénéficiaires

| TYPES D'ACTIVITÉS                       | TAUX DE CONTRIBUTION |
|---|----------------------|
| Infrastructures/Equipements             | 3%                   |
| Bourses/Formation professionnelle       | 15%                  |
| Cantines (Vivres)                       | 10%                  |
| Activités génératrices de revenus (AGR) | 3%                   |
| Information/Sensibilisation             | 5%                   |

### Quels sont les projets éligibles au financement de Fonds Enfants ?

Les projets financés par Fonds Enfants sont regroupés dans cinq (5) volets.

#### Volet 1 : Information-Education-Communication pour le Changement de Comportement (IEC-CCC)

- Appui à la réalisation de campagne de sensibilisation par le théâtre forum, les causeries éducatives, les ciné-débats.
- Appui à la réalisation de magazines et jeux radiophoniques sur le thème.
- Appui à la réalisation de campagne mass média, (avec possibilité de former des animateurs des radios).
- Appui à la réalisation de plaidoyers.
- Appui à l'acquisition de supports d'IEC-CCC pour la communication de proximité (équipements audiovisuels, affiches, dépliants, etc.).
- Appui à la formation des acteurs impliqués dans la lutte contre la traite et le travail des enfants : autorités administratives, coutumières et religieuses, CVS, forces de l'ordre et de sécurité, COGES des écoles, APE/AME, transporteurs routiers, acteurs des secteurs d'activités à fort potentiel de pires formes de travail des enfants (orpailleurs, cotonculteurs, restaurateurs, dolotières, mécaniciens, etc.).
- Appui à la traduction et la reproduction des principaux textes relatifs à la traite et au travail des enfants en langues nationales.
- Appui à la vulgarisation des textes relatifs à la traite et au travail des enfants.
- Appui à la réalisation des journées commémoratives au niveau national et régional (12 juin, 16 juin, 20 novembre).

#### Volet 2 : Appui à la scolarisation

- Appui au fonctionnement des cantines scolaires endogènes au profit des écoles primaires publiques.
- Appui à l'octroi de bourses d'études secondaires aux orphelins et autres enfants vulnérables (OEV).
- Appui à l'organisation de cours du soir au profit des enfants déscolarisés.

#### Volet 3 : Appui à la formation professionnelle

- Appui à l'octroi de bourses d'apprentissage aux orphelins et autres enfants vulnérables (OEV).
- Don de kits d'installation aux apprenants.

#### Volet 4 : Réalisation et équipement d'infrastructures sociales

- Appui à la construction/réhabilitation/équipement des écoles primaires publiques.
- Appui à la construction/réhabilitation/équipement des établissements d'enseignement secondaires.
- Appui à la construction/réhabilitation/extension/renforcement des capacités et équipement des centres de formation.
- Appui à la construction/réhabilitation/équipement des foyers d'hébergement pour élèves.
- Appui à la construction/réhabilitation/équipement des centres de transit.
- Appui à la construction/réhabilitation/équipement des services sociaux communaux.

#### Volet 5 : Activités génératrices de revenus (AGR)

- Appui à l'octroi de subventions aux jeunes à travers leurs associations pour la réalisation d'activités génératrices de revenus.
- Appui à l'octroi de fonds de subventions aux femmes à travers leurs associations pour la réalisation d'activités génératrices de revenus.

#### Volet 6 : Appui institutionnel

- Appui aux actions promues par les structures locales et/ou nationales de lutte contre la traite et les autres pires formes de travail des enfants.
- Appui à l'introduction de modules droits des enfants dans les programmes scolaires.
- Appui à la réalisation d'études ou expertises sur la thématique traite et travail des enfants.
- Appui à l'élaboration de plans d'actions communaux de lutte contre la traite et les autres pires formes de travail des enfants.

### Contact de l'antenne Fonds Enfants à Fada

BP 271. Tél. (226) 24 77 06 93 - email : fondsenfantsfada@gmail.com

Site : www.fondsenfants.org

## Commémoration du 13 décembre/Journée Norbert Zongo

# Vérité et justice

PAR HONORÉ KABORÉ

**A l'appel du collectif provincial des organisations de masse et des partis politiques (CPODMPP), les habitants de la cité de Yendabili et environnants ont battu le pavé, le samedi 13 décembre, pour réclamer vérité et justice pour Norbert Zongo et ses trois compagnons ainsi que les martyrs des 30 et 31 octobre derniers. Cet évènement a été marqué par une marche-meeting, un dépôt de gerbes de fleurs au cimetière municipal et la délivrance d'un message au gouverneur de la région.**

**Extrait du message délivré par Tankoano Véronique, présidente du collectif**

**1** 3 Décembre 1998-13 Décembre 2014 : cela fait seize ans que Norbert Zongo et ses trois compagnons d'infortune ont été cruellement assassinés et inhumainement calcinés à Sapouy. Seize ans que le peuple Burkinabé, debout comme un seul homme, au sein du Collectif des organisations démocratiques de masse et des partis politiques (CODMPP) s'est mobilisé dans un sursaut salvateur pour réclamer vérité et justice sur ces assassinats d'une barbarie et d'une inhumanité jamais égalées. Seize fois aussi que nous, à Fada N'Gourma, de façon consécutive, sans interruption et toujours avec la même conviction, exigeons vérité et justice pour Norbert Zongo et ses compagnons, ainsi que pour Dabo Boukary, Guillaume Sessouma, Thomas Sankara et pour toutes les autres victimes de l'ignoble et absurde intolérance politique du pouvoir anthropophagique de la défunte IVème République de Blaise Compaoré.

Mais seize ans aussi que les assassins de Norbert Zongo et leurs commanditaires courrent, malgré le fait que la Commission d'enquête indépendante (CEI) ait réuni d'innombrables éléments objectifs permettant à la justice de les identifier, les inculper et les juger. Seize ans que le pouvoir

de Blaise Compaoré a montré ses limites dans sa volonté à faire juger les coupables. Monsieur le Gouverneur, est-ce parce que les assassins étaient au cœur du système sécuritaire de l'ex président Blaise Compaoré ? (...)

Monsieur le Gouverneur, nous osons croire que la mort du pouvoir de la IVème République, annonce la naissance d'une aube nouvelle, pleine d'espoir, où vérité et justice seront rendues, non pas seulement dans le dossier Norbert Zongo et compagnons, mais aussi dans tous les autres crimes de sang dont les derniers de l'ère Compaoré sont ceux des martyrs du soulèvement populaire d'octobre 2014.

Monsieur le Gouverneur, cela fait seize ans que le CODMPP se bat pour l'assassinat des moeurs politiques, la bonne gouvernance, la démocratie et le respect des libertés et des droits fondamentaux de l'Homme etc. Depuis lors, c'est la première fois qu'un gouvernement autre que celui de Blaise Compaoré va recevoir les messages du Collectif, relatifs au dossier Norbert Zongo. Nous osons croire que les nouvelles autorités politiques du pays ont vraiment compris la profondeur du message du soulèvement populaire de fin octobre 2014 et que diligence sera faite dans le dossier Norbert Zongo.

Monsieur le Gouverneur, pour le Collectif des organisations démocratiques de masse

et de partis politiques, le véritable obstacle, la principale entrave à la manifestation de la vérité dans le dossier Norbert Zongo était Blaise Compaoré et son entourage. Leur chute devrait permettre à notre justice de parachever, le plus aisément possible, l'excellent travail fait par la Commission d'enquête indépendante (CEI) par des inculpations, le jugement et la condamnation des coupables et des commanditaires. En tout état de cause, le Collectif des organisations démocratiques de masse et des

partis politiques reste plus que jamais mobilisé et déterminé pour le triomphe de la vérité et de la justice dans ce dossier. C'est pourquoi, nous disons NON ! au non-lieu et exigeons : •La réouverture du dossier Norbert Zongo et son traitement diligent. •La vérité et la justice pour Dabo Boukary, Guillaume Sessouma, Thomas Sankara, Flavien Nebié, Oumarou Clément Ouédraogo, Salifou Nébié, les martyrs du soulèvement populaire d'octobre 2014 et pour toutes les victimes de l'intolérance politique. 

## Commémoration du 20 décembre

# Devoir de mémoire

**La célébration du 14ème anniversaire des expulsions des camarades Komvolbo Etienne et Yembuama Yempabou, expulsés manu-militari de Fada N'Gourma, au prétexte qu'ils seraient étrangers, a donné l'occasion à un devoir de mémoire lors du sit-in du collectif dans l'enceinte du gouvernorat.**

**L**e collectif provincial des organisations de masse et des partis politiques a organisé, un sit-in dans l'enceinte du gouvernorat de l'Est, le lundi 15 décembre, pour protester contre les expulsions de deux de leurs camarades intervenues en décembre 2000. La commémoration de ce 14ème anniversaire a été marquée par une remise d'un message au gouverneur et des témoignages sur ces dites expulsions. Rappel de Thiombiano Madia Laurent, membre du collectif : «les 15 et 18 décembre 2000, des camarades ont été expulsés de Fada et nous estimons que c'est une atteinte aux droits humains et nous venons rafraîchir les mémoires et exiger que cela soit banni à jamais». A cette occasion le gouverneur de l'Est de l'époque Bertin Somda, a eu ces mots : «tout en vous félicitant pour la méthode pacifique choisie pour livrer votre message, ce que je peux vous dire c'est que rien ne sera plus comme avant». Lors de cette journée du souvenir marquée par un sit-in, les membres du collectif ont échangé des témoignages et indexé «pour mémoire et non par esprit de vengeance» les acteurs de ces événements déplorables. Ainsi, a-t-il été rappelé : «de gouvernorat, la mairie, la gendarmerie, la police nationale et le parquet étaient régulièrement saisis de ce qui se passait mais, personne, aucune autorité n'a bougé pour protéger ces citoyens burkinabé. C'est dire que toutes ces structures et leurs représentants étaient complices et, pourquoi pas, acteurs. En son temps, le collectif avait édité un journal spécial avec publication d'une liste provisoire des miliciens. Les principaux cerveaux de la répression des événements de décembre 2000 étaient : Touré Seydou, DR santé de l'Est ; Bayala Célestin, DG du CHR de Fada ; Sawadogo Grégoire, patron de l'école nationale de la santé publique de Fada ; Thiombiano Michel, proviseur du lycée Diaba Lombo et le député Ouoba Barthélémy. Les finances provenaient en grande partie de Ouagadougou et, principalement, du député Boly Moussa. Cet argent était géré par les responsables de la milice CDP de Fada et particulièrement madame Pitroipa Célestine, conseillère du secteur 2, membre de la 2ème chambre, qui promettait 6 000 F/ jour aux jeunes de son secteur pour broyer les militants du collectif. Les miliciens actifs étaient : Nassouri Foldia Didas, dirigeant de la Croix-Rouge, le milicien en chef qui a eu le courage de dire devant sa Majesté Yuabili que c'est lui qui est au-devant des choses, et que tout ce qui arrive aux camarades était le goûter voir, le «lenga» et ce qui allait arriver après était pire. Ensuite il y a madame Yonli née Sani Aminata, institutrice domiciliée au secteur 1 ; Yougbaré Yamba Issaka, agent du CRPA, à la retraite, qui était préfet de Matiacoali et a été vice-président du conseil régional ; madame Pitroipa Célestine, membre de la 2ème chambre, domiciliée au secteur 2 ; Thiombiano Moïse Abdoulaye, agent du CRPA à la retraite, domicilié au secteur 11, aujourd'hui chef traditionnel dans un petit village non loin de Fada ; Traoré Salif dit «Cissé», gérant de bar, propriétaire du maquis «La Forêt» ; Tandamba Noaga, boucher ; Nassouri Yemboani, boucher ; madame Kandia née Thiombiano Hortense, agent à l'Action sociale ; Thiombiano Tiandia, mécanicien ; Thiombiano Mipama Vincent de Paul, instituteur à la retraite domicilié au secteur 4 ; feu Tandamba Daouda, paix à son âme, gérant de dépôt pharmaceutique ; Tompoudi Anhadi, chauffeur à la retraite ; Koadima Diassibo, maçon ; Nassouri Nindia ; Tandamba Salif, boucher ; Thiombiano Madia, agent d'assainissement ; Thiombiano Tampardia, président des anciens combattants ; Pimé Léné Jérôme, instituteur ; Naba Yentema, gérant de bar ; Toguyeni Kadri, boucher ; Maïga Boureima, fonctionnaire à la retraite ; Tani Abdou, infirmier à l'OST, aujourd'hui un des patrons du MPP à Fada ; Lankoandé Moussa, conseiller municipal ; Signal Idrissa, commerçant ; Ouédraogo Issa, agent de l'environnement».

Justification de ce rappel selon Tankoano Adolphe, membre du collectif, «il est bon de savoir, qui a fait quoi, quand, comment et pourquoi, et qu'est-ce qu'ils sont devenus aujourd'hui. Il y en a qui ont dû faire acte de repentance et qui sont revenus au sein du peuple pour lutter avec le peuple mais, d'autres sont restés tels, on se regarde, on se salue. Ils n'ont plus le pouvoir. C'est ça qui est la vérité !» 

**COACHING  
FORMATION  
À FADA N'GOURMA**  
avec  
**W. Thomas d'Aquin  
Ouédraogo**  
coach-formateur professionnel  
certifié d'Afrique 2e dégré.

## THÈMES

- Comment réussir mon bac ?
- Comment devenir millionnaire ?

Lieu : Mairie de Fada N'Gourma

Date : 6 et 7 juin 2015

Participation: 2 500 F CFA

Pour plus d'information, contacter : 71 37 47 83 / 70 87 77 95 / 73 30 61 38

«Nous sommes des pures merveilles  
de la nature nés pour réussir !!!»

Affaire Kounkoufouanou

PAR ABDOU KARIM LAGAFOU

# Qui en veut à Kounkoufouanou ?

**L'Organisation démocratique de la jeunesse (ODJ), section du Gourma, a organisé une conférence de presse le mardi 28 avril 2015 dans les locaux du Mouvement burkinabé des droits de l'homme et des peuples (MBDHP). Une conférence au sujet du conflit foncier qui traumatisé une communauté agropastoraliste vivants à Kounkoufouanou, non loin de Natiaboani, au sud de Fada N'Gourma.**

**L**es conférenciers Tindano Blaise, secrétaire à l'information de l'ODJ, Diabouga Dimansi, ressortissant de Kounkoufouanou et membre de l'ODJ et Kaguambega Jean du MBDHP/Fada ont entrepris d'informer les journalistes sur ce qu'il convient d'appeler «l'affaire Kounkoufouanou», du nom de ce village dont les habitants sont menacés de déguerpissement. Il a été question de donner la position de l'ODJ face à cette situation et d'interroger les autorités compétentes sur leurs responsabilités. Notons la présence à cette conférence de presse de quatre représentants dudit village dans l'optique d'authentifier l'exposé des conférenciers. Selon ces derniers Kounkoufouanou est un hameau situé à 67 km de Fada. Il a été créé en 1983 avec l'accord du roi de Fada et du chef de Natiaboani. Il dépend administrativement de la commune de Fada et se trouve à proximité du village de Gonaba dans le Koulpelego. «Ces deux communautés vivaient paisiblement jusqu'en 2004, lorsque les habitants de Kounkoufouanou remarquèrent la mise en place d'une zone pastorale avec l'érection de bornes de délimitation au sud de leur localité» dixit Tindano Blaise. Depuis la création de cette zone pastorale, la vie des habitants de Kounkoufouanou est plutôt compliquée : il leur a été formellement interdit de construire des habitats ou de réaliser des travaux champêtres à une distance d'un kilomètre des bornes et, une partie des habitants de Kounkoufouanou s'est retirée de la zone bornée. Suit une accalmie jusqu'en 2006, année où des femmes de Kounkoufouanou découvrent de l'or dans leur hameau de culture. Les villageois ne tardent pas alors à voir débarquer un certain Zombre Francis avec pioches et pelles pour traquer le précieux métal en parfaite entente avec le roi de Gonaba, dans un total mépris des habitants de la localité. En 2007, le roi de Gonaba manda une trentaine d'émissaires pour signifier à la population de Kounkoufouanou qu'elle a une semaine pour déguerpir. Les habitants conscients de leur droit d'occuper paisiblement leur hameau ne succombent pas à cette intimidation. Quelques années plus tard, un matin d'août 2013, des forces de défense et de sécurité arrivent du Koulpelego pour lancer un cinglant ultimatum de déguerpissement à la population de Kounkoufouanou : ils sont priés de déguerpir de leur localité «avant midi». Les villageois campent sur leur position.

**Injonction gouvernementale**

Le 18 février 2015, le gouvernement de la transition adopte en conseil des ministres «un rapport portant réaffirmation de la vo-

cation de la zone pastorale de Kabonga par le déguerpissement des exploitants illégaux». [...] L'adoption de ce rapport selon le gouvernement «permet la mise en place d'une stratégie d'information et de sensibilisation en vue du déguerpissement des acteurs anarchiquement installés avant la saison hivernale».

Pour donner suite à la décision du conseil des ministres du 18 février, ont indiqué les conférenciers, «le gouverneur a envoyé, le 22 avril dernier une mission composée du

**Entretien avec...**

**Tindano Blaise**, le secrétaire à l'information de la section du Gourma de l'Organisation démocratique de la jeunesse (ODJ).

**Qu'est-ce que cette «affaire Kounkoufouanou» ?**

Il s'agit d'un hameau de culture de la province du Gourma, situé à environ 70 km de Fada. En 2004 des bornes y ont été implantées pour délimiter une zone pastorale et, cela s'est fait à l'insu des habitants, ce qui n'est pas réglementaire. Quelques années après, le haut-commissaire de la Kompienga a informé les habitants sur ces bornes, en leur enjoignant de déguerpir

**Marche-meeting de l'ODJ**

## «Où veux-tu que j'aille ?»

**Le gouverneur de la région de l'Est a donné l'intervalle du 22 au 30 avril 2015 au village de Kounkoufouanou pour disparaître. Soutenu par l'ODJ, les villageois à déguerpir lui ont opposé un non par une marche suivie d'un meeting à Fada.**

**L**e mercredi 29 avril 2015, des centaines d'habitants de Kounkoufouanou sont descendus à Fada pour participer à une marche meeting organisée par l'ODJ, section du Gourma pour signifier leur rejet de l'ultimatum de déguerpissement fixé alors au lendemain 30 avril.

C'est une population mécontente et assoiffée de justice qui a pris d'assaut la place de l'Unité au centre-ville de Fada N'Gourma. Ils étaient environ 500 personnes, jeunes, femmes et hommes de Kounkoufouanou à avoir effectué le déplacement, sacrifiant le cours de leurs activités quotidiennes fort contraignantes en cette période de préparation des champs avant l'installation de la saison des pluies. La quiétude n'a pas de prix et ces pauvres paysans en ont marre d'être traumatisé chaque année davantage depuis que de l'or a daigné luire sur leur sol. Depuis les intimidations d'un chef coutumier et de son «associé» orpailleur, la pression sur les habitants de Kounkoufouanou s'est faite chaque année plus suffocante. Pour comprendre et appeler à une juste et équitable sortie de crise, l'ODJ, soutenue par le MBDHP, s'est saisie de la question. D'abord par des visites sur le terrain à Kounkoufouanou, ensuite par une conférence de presse et, l'organisation d'une marche et d'un meeting place de l'Unité à Fada. Le long de leur itinéraire, place de l'Unité, route de Pama, route du Niger et retour au centre-ville pour un siège du haut-commissariat, les marcheurs ont scandé des «nous refusons de quitter notre Kounkoufouanou», «nous avons le droit de vivre», «pensez à l'avenir de nos enfants», «où veux-tu que j'aille?», «non à la violence!»...

La déclaration remise au haut-commissaire par Toguyeni Paul de l'ODJ exige entre autres une clarification de la situation de Kounkoufouanou par rapport à la zone pastorale et s'oppose fermement à l'ordonnance pure et simple d'un déguerpissement en période pré-hivernale et sans mesures d'accompagnement.

haut-commissaire du Gourma, du président de la délégation spéciale de la commune de Fada N'Gourma, d'éléments des forces de défense et de sécurité, ainsi que d'un émissaire venu de Ouagadougou pour signifier à la population de Kounkoufouanou qu'elle dispose d'un délai de huit (8) jours pour déguerpir, purement et simplement de leur zone». Ce délai courait du 22 avril date de la notification, au 30 avril, date du déguerpissement. Pour l'ODJ, «la décision du conseil des ministres du 18 février manque d'humanisme». Pour le reste, l'ODJ dit féliciter le gouvernement pour l'initiative de sécuriser ladite zone et reconnaît la nécessité et l'utilité de l'identification et la sécurisation des espaces et ressources pastoraux. L'ODJ invite les agriculteurs et la communauté des éleveurs à s'unir pour vaincre l'unique ennemi qu'est la mal-gouvernance foncière au Burkina Faso.

ter tout problème. Le conseil des ministres du 18 février 2015 laisse entendre que les populations riveraines de la zone pastorale mènent des activités incompatibles. Nous avons même appris qu'il y a eu mort d'hommes et affrontements entre éleveurs et agriculteurs, chose qui n'est pas vérifiée. Les habitants de Kounkoufouanou n'ont jamais eu de problème avec les éleveurs, ils vivent vraiment en bons termes. Nous avons constaté que le 22 avril 2015, le gouvernement y a dépêché une mission pour dire à la population qu'elle a 8 jours pour déguerpir des lieux. On exige aux habitants de Kounkoufouanou de déguerpir. Les mêmes dirigeants qui disent que plus rien ne sera comme avant. Nous sommes vraiment désolés, si les gens ne sont pas prêts à aller dans le sens du changement, nous, en tant qu'organisation combattante, sommes prêts à dire non à ce que le gouvernement est en train de faire. C'est inhumain !

**Pourquoi l'ODJ s'occupe-t-elle de cette**

affaire, en a-t-elle les compétences requises ?

L'ODJ a ses armes. C'est, essentiellement, de donner la bonne information à la population. Nous luttons pour les causes de tous les Burkinabé. Nous portons assistance à toute personne en situation d'injustice, dans la mesure de nos possibilités. Pour ce qui est de cette affaire, nous avons cherché le dialogue avec le gouvernement mais, il tient mordicus à sa décision. Ils ont dit vouloir les déguerpir le 30 avril 2015. Nous avons réussi à mettre en place dans ce village, un comité qui est pour nous une arme. S'ils pensent que c'est la force qui peut résoudre cette affaire, nous, on a ce qui est plus puissant que les armes. Notre marche-meeting est une preuve matérielle que l'ODJ est prête à verser son sang. Nous restons prêts au dialogue si toutefois le gouvernement est intéressé.

**Quel dialogue ?**

C'est le gouvernement qui doit lutter pour la cause de la population. Des membres du gouvernement, aucun n'est né ministre ou président ; ils le sont tous devenus. Donc, ils ne doivent pas oublier qu'ils peuvent avoir des parents qui seront un jour dans la même situation. Nous interpellons la population à rester soudée. Aujourd'hui, c'est Kounkoufouanou, demain ça peut être une autre localité. Nous interpellons donc tous les Burkinabé à être vigilants face aux questions foncières. Nous voulons la preuve qui montre que le gouvernement est là pour nous et non pour des intérêts qui ne disent pas leurs noms.

Suivi citoyen de l'offre de santé dans le CSPS urbain 1 de Fada N'Gourma

## Les COGES ? «Chacun vient parce qu'il y a pour lui dedans»

PAR JAPHET BENYIDOBA

**«Le véritable problème de disponibilité des médicaments dans les formations sanitaires, c'est un problème de gestion». Accusation difficile à contredire du major du CSPS Fada 1, Pitroipa Auguste.**

**L**a pharmacie d'un centre de santé doit, en permanence, disposer de médicaments et, en tout temps être ouvert, avec un gérant toujours en poste pour accueillir et servir l'usager. Cela est vrai quand le COGES, le comité de gestion du centre de santé fonctionne comme il se doit. Tel est loin d'être le cas au CSPS urbain Fada 1, pour ne citer que cette formation sanitaire de la ville de Fada N'Gourma.

Dans le cadre d'un projet de suivi citoyen de l'offre de santé dans le centre de santé et de promotion sociale (CSPS) de Fada 1, l'association Todi Yaba a relevé des dysfonctionnements qui font que, dans ce centre urbain de santé, parmi les plus fréquentés de la ville, les médicaments ne sont ni toujours disponibles ni toujours accessibles. Au CSPS Fada 1, une chose est de trouver la pharmacie ouverte, une autre d'y trouver les médicaments et une autre encore de trouver quelqu'un pour vous servir. Le projet de suivi citoyen conduit par Ouoba Bouama Michel, chargé du projet, Natama Ernest, assistant au chargé du projet et avec l'accompagnement de madame Ouali Banhanla, madame Dayamba Djamil, Tindano Blaise et Sawadogo Adama a permis de réfléchir sur les moyens de remédier aux dysfonctionnements, avec la contribution des principaux acteurs concernés : les usagers, les prestataires de santé et les décideurs, en l'occurrence les autorités communale et sanitaire.

Mises en œuvre le 1er septembre 2014 pour durer jusqu'au 31 décembre 2014, mais prolongées jusqu'au 1er janvier 2015, les activités du projet ont débouché sur l'adoption, le 18 octobre 2014, d'un plan d'actions qui ont fait l'objet d'une revue lors d'un atelier, le mercredi 14 janvier 2015. A la faveur de l'insurrection des 30 et 31 octobre et la mise hors circuit des collectivités territoriales, les acteurs concernés par l'offre de santé dans le CSPS urbain 1 de Fada N'Gourma et présents à la rencontre se sont montrés plus loquaces que par le passé et ont donné leur adhésion pour une commune démarche de redressement de la situation afin de rendre accessible les médicaments.

Il faut dire que l'association Todi Yaba a travaillé, en amont, pour parvenir à la participation et l'engagement de tous dans la mise en œuvre d'actions de redressement de la situation et, surtout, l'implication des usagers dans la gestion des services publics. Cette rencontre organisée avec l'accompagnement financier de la coopération allemande (GIZ) à travers son programme décentralisation/développement commu-

nal (PDCC), a été l'occasion d'un débat constructif sur la «gestion» des comités de gestion (COGES) et spécifiquement sur celui du CSPS urbain Fada 1. Les échanges ont démontré que le COGES du CSPS 1 se portait mal, était malade de nombreux travers. A l'évidence, cet «organe de gestion participatif Etat-Communauté, à but non lucratif et d'utilité publique» était douloureusement dévoyé, assez corrom-

pu pour devenir un organe à but lucratif et un espace d'expression politique. Personne n'a été surpris d'entendre lors de la rencontre que : «les gens viennent dans le COGES pour s'enrichir. Tant qu'on ne va pas résoudre le problème des COGES, leur imposer un droit de regard et un devoir d'actions, ça ne va jamais marcher. Chacun vient, détoune l'argent, ordonne des dépenses, utilise l'argent du CSPS à sa guise et n'a aucun compte à rendre. Tout est basé sur l'argent. Chacun vient parce qu'il y a pour lui dedans».

De la composition du COGES à la revue de ces attributions en passant par la nécessité

de lui imposer un devoir de redevabilité, les participants à cette rencontre ont été unanimes à reconnaître que pour un retour à la normale, pour un accès efficient et en tout temps aux médicaments, il fallait «soigner» le COGES.

La concertation continue, sectorielle et entre tous les principaux acteurs, restant une garantie pour pérenniser un bon fonctionnement du CSPS y compris son dépôt pharmaceutique. Soigner le COGES et faire en sorte que le CSPS Fada 1, situé au cœur de la ville, demeure l'un des centres de santé les plus fréquentés, avec un dépôt pharmaceutique sans rupture de médicaments et toujours ouvert avec un gérant accueillant. 

JAPHET BENYIDOBA

## Lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles

# Des leaders religieux et coutumiers s'engagent pour une campagne de changement individuel de comportement

**«L'œuvre est colossale et elle demande la mobilisation et la conjugaison de plusieurs efforts». La recommandation est de Ivan Roberts, l'ambassadeur du Canada au Burkina Faso. A travers son Fonds de soutien aux initiatives locales (FCIL), le Canada appuie le combat pour les droits de la femme et de la jeune fille au Burkina.**

**P**ar un engagement individuel à valeur de serment, pris à la fin d'une session de renforcement des capacités d'hommes et de femmes leaders d'opinion dans leur milieu, la coalition nationale de lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles (CN/VFF), à travers le comité de suivi de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CED-DEF), a lancé à Fada, la «Campagne nous pouvons mettre fin à toutes les violences faites aux femmes : le changement est individuel avant d'être collectif».

La CN/VFF a entrepris de convaincre 360 leaders communautaires, soit 240 dans la région du Sahel et 120 dans celle de l'Est «à s'engager pour combattre les violences faites aux femmes et aux filles». Cela a consisté au renforcement des capacités de ces leaders d'opinion par une formation de 2 leaders par département en juin 2014, avec un appui financier de Oxfam, puis avec celui du Fonds canadien d'initiatives locales (FCIL) de l'ambassade du Canada au Burkina Faso, pour la formation simultanée de 20 leaders dans les 6 départements du Gourma : Diabolo, Diapangou, Tibga, Matiacoali, Yamba et Fada. Les leaders ont ainsi reçu une instruction sur les droits de la femme et de la jeune fille aux plans international et national avant de partager leurs expériences dans un échanges-diagnostic de groupes et un débat, après avoir visionné des films fort stressant sur le vécu au quotidien de violences endurées par les femmes et les

jeunes filles dans nos villes et campagnes. Inviter les leaders à s'engager dans la lutte est une bonne démarche reconnaît, Tondé Mariama, une des participantes à la rencontre de formation de Fada, du 20 au 22 janvier 2015, mais, selon elle, «la sensibilisation ne saurait se limiter à un passage dans quelques foyer et dans les lieux de cultes». En porte-parole des femmes nombreuses lors de cette rencontre, elle plaide pour un accompagnement plus pragmatique : «si possible, nous apporter un appui pour pouvoir organiser des déplacements et des causes dans les villages afin de sensibiliser nos consœurs et, notamment les analphabètes et ignorantes en matière de leurs droits».

Ouédraogo Awa, la coordinatrice nationale de la CN/VFF est d'avis qu'il faut évoluer dans les stratégies de lutte et indique qu'après une première approche du 25 novembre au 10 décembre 2014, soit «16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes, et qui a consisté à faire un tapage pour inciter et encourager les victimes à la dénonciation, nous lançons l'approche «Nous pouvons mettre fin aux violences» qui est individuelle ; l'individu prenant l'engagement de convaincre son prochain d'arrêter les violences». C'est, conclut-elle, «une approche par individu après l'approche collective». La nouvelle approche convient bien à Combaré Aboubacar, le vice-président de la communauté musulmane de Fada, qui soutient que «pour les musulmans, il y a déjà des prescriptions religieuses qui nous invitent à respecter l'honneur de la femme et à ne pas la violenter, à la mettre dans les bonnes conditions». Il assure : «nous nous engageons à revoir ces textes et à les mettre en application. Nous allons aller sur le terrain, causer avec les familles qui en souffrent et les amener au dialogue pour mettre fin au recours à la violence». Une disposition qui satisfait Oually Germain, le directeur régional de la promotion de la femme et du genre de l'Est, venu encourager les leaders et qui en

a profité pour leur dire «un penseur disait «s'il y a quelque chose de pire que de n'avoir pas réussi, c'est de n'avoir pas essayé». Mon souhait le plus profond, pendant cette année 2015, est que le Tout-puissant vous donne la santé afin que vous puissiez traduire en actes tout ce que vous avez appris en tant que leader, à vos familles et communautés et faire en sorte que notre région avance en termes de lutte contre toutes les formes de violences».

De quoi convaincre le partenaire canadien qui a déboursé 25 000 dollars canadiens, soit environ 11 500 000 F CFA pour soutenir ce projet de «contribution des religieux et des coutumiers des régions du Sahel et de l'Est à l'éradication des violences faites aux femmes et aux filles au Burkina Faso», qu'il est dans le vrai et rassurer Ivan Roberts, l'ambassadeur du Canada au Burkina Faso qui avait fait le déplacement de Fada. A l'occasion, il a rappelé que «la promotion et la protection des droits de la personne font partie intégrante de la politique étrangère canadienne». Il a indiqué que «le Canada défend l'idée selon laquelle la question de l'égalité entre les sexes ne concerne pas seulement les droits de la personne, mais qu'il s'agit d'un élément essentiel au développement durable, à la justice sociale, à la paix et à la sécurité». Déjà présent à Fada en début d'année 2014 pour la promotion de l'abandon des mariages précoces et forcés, Ivan Roberts a réaffirmé l'engagement du Canada à soutenir «les organisations engagées dans la promotion des droits de la personne en général et des droits de la femme et de la fille en particulier». La rencontre a pris fin sur l'engagement des leaders à mener le combat et avec à l'esprit cet appel de Ivan Roberts : «je vous supplie de convaincre les populations à mettre fin aux violences faites aux femmes et aux filles pour le bonheur des femmes, de la communauté et du pays». 

JAPHET BENYIDOBA

# La transition tiendra-t-elle effectivement en 12 mois ?

a faim, on veut manger». Ce n'était pas : «on n'arrive pas à nous soigner parce que les hôpitaux ne fonctionnent pas ; on veut aller à l'école et il n'y en a pas ; on veut du boulot, il n'en a pas... Le mot d'ordre était : «on ne veut pas de l'article 37».

- Ce qui a mobilisé les gens, c'est une situation existentielle, c'est la somme des frustrations que les gens ont subi depuis la rectification jusqu'au 30 et 31 octobre. Ce mobile a fait qu'on a tout perverti, l'énergie révolutionnaire et la soif du peuple à un changement.

- Si aujourd'hui, on nous posait la question de savoir s'il s'agit d'une révolution ou pas, les gens vont se planter. Il ne s'agit ici d'une révolution, parce que rien ne va être changé. On a exhibé des mobiles apparents qui ont permis à des acteurs de s'impliquer dans le processus de la transition.

- C'est comme si nous sommes en présence d'une révolution des grandes cités, Ouagadougou, Bobo et les chefs-lieux de régions. La masse populaire, le peuple réel ne s'est pas senti intéressé, ils ont été des acteurs passifs de ce qui est arrivé. Les paysans, nos parents au village ne sont pas informés et ne comprennent pas très bien les enjeux de cette lutte.

- C'est un processus de changement qui n'a pas commencé avec nous, et cette situation ne fait pas de ce qui est arrivé entre le 30 et le 31 octobre, une révolution. A comparé avec ce qui s'est passé en 1983, cette situation n'est pas une révolution.

## Sur les acteurs

- Les principaux acteurs, entre guillemets, de cette révolution, ce sont les partis politiques qui, dans leur majorité, ne sont pas représentatifs au niveau national. Ce sont des partis qui n'existent qu'à Ouagadougou, il y en a qui ont fait l'effort d'être dans 3 ou 4 provinces, y en a qui prétendent exister dans 10 ou 15 provinces mais les militants se limitent au bureau.

- Ensuite, il y a cette cohorte d'acteurs qu'on a appelés la société civile dont la plupart n'ont pas d'existence juridique, n'ont pas de récépissé de reconnaissance officielle. Au fond, il y a des gens qui ont plus participé mais qui sont exclu du processus.

- A côté, il y a l'armée qui a supplanté le peuple dans ce processus et assume ou s'arrogue, entre guillemets, l'ensemble des attributs de cette révolution. Elle est présentée comme le sauveur, y compris par les partis politiques, et tout le monde la félicite parce que sans son concours, Blaise n'allait pas partir. C'est une armée républicaine parce qu'elle a refusé de tirer sur le peuple, d'utiliser les armes du peuple contre la volonté du peuple.

- Révolution, insurrection populaire, révolte ? On a du mal à classer l'événement mais personne ne peut me convaincre qu'il s'agit d'une révolution.

- En 1983, les militaires ont opéré un coup d'Etat et appellé le peuple dans la rue. Cette fois-ci, c'est l'inverse, c'est le peuple qui

sort et les militaires suivent.

## Sur la gestion du processus

- On lance un appel à candidature pour recruter un président, avec des critères à remplir, être un homme du peuple, un homme connu. On fabrique un cadre qu'on appelle «Charte de la transition» qui souffre de légitimité et de légalité – c'est aussi des questions à débattre – on dit qu'avec ça, on a établi un pont entre le passé et le futur qu'on va construire ; et on l'a même placé au-dessus de la Constitution. Cela a montré l'intention de ceux qui se sont accaparés de l'énergie révolutionnaire du peuple. C'est dire que rien ne va changer, puisqu'ils ne sont pas contre la Constitution.

- Au contraire, ils sont sortis avec ce mobile apparent, pour protéger et défendre la Constitution. Mais, je vous rappelle que c'est la Constitution qui est le fondement du pacte social. On ne peut rien faire qui ne soit pas pris en considération par notre Constitution.

- Si nous sommes sortis pour défendre notre Constitution, ça veut dire que nous n'aspirons pas à un changement, nous n'avons pas voulu un changement et nous n'attendons pas le changement.

- Parce que le changement fondamental, c'est le changement au niveau de la loi fondamentale qui comporte les valeurs et les charges idéologiques de notre peuple ; tout notre destin, tout notre avenir et nos rêves sont définis dans la Constitution. Personne n'a dit qu'on veut remettre en cause la Constitution.

- Une révolution en 24 heures pour espérer un changement, ce n'est pas possible. Une charte élaborée de façon spectaculaire, qui n'est pas négociée avec le peuple mais avec l'armée ; je n'y vois pas un cadre juridique et, pour sa légitimité, il y a des principes élémentaires connus même par des étudiants de 1ère année de droit constitutionnel. Ce sont des éléments qui limitent le rêve du peuple qu'on a appelé insurrection.

- Mais, il y a un enseignement : cette insurrection nous a convaincus, nous les jeunes, que nous avons un pouvoir et que nous avons la possibilité de réaliser une insurrection populaire. C'est une leçon que rien ne va plus se faire comme par le passé. Il y a une énergie, un esprit de sacrifice, une combativité et d'héroïsme dans la jeunesse et le peuple d'une façon générale. C'est une prise de conscience de la jeunesse et du peuple, une maturité politique, la conscience que nous pouvons renverser les choses en notre faveur, travailler à conquérir plus de liberté politique, travailler à un progrès véritable, à une indépendance véritable au Burkina.

- Le gros problème, c'est ce pont qu'on appelle «Transition». Généralement, et même au niveau des Nations Unies, il y a des accords sur la question des transitions : les politologues ont développé une science

appelée la transitologie pour, comme c'est le cas aujourd'hui au Burkina, en situation de rupture de fonctionnement régulier constitutionnel ou de crise politique, trouver le moyen d'établir un pont, qui peut être analysé comme une étape dans un processus de sortie de crise politique.

- Toutes les transitions ont toujours présenté deux dimensions : d'abord une dimension structurelle et matérielle et ensuite temporelle. La première dimension c'est la mise en place des organes de transition et la dimension temporelle dit qu'elle ne doit pas dépasser 12 mois.

- Une transition en 12 mois, ce n'est pas simple parce que ce qu'on oublie, c'est que nous étions dans une période de remise en cause de l'ordre public. Cela a été fait en 48 heures. Maintenant le gros problème, c'est la remise en ordre et cela risque de décevoir la jeunesse.

## Comment construire l'avenir après cette rupture ?

- Personne ne peut prévoir ce qui va se passer dans les 12 mois et après. Parce qu'il y a des questions auxquelles il faut répondre.

1. Quelle rupture avec l'ancien régime ? parce que ceux qui ont pillé le peuple pendant plus de 27 ans sont toujours là, ils sont dans le CNT, ils sont dans le gouvernement, ils sont dans les institutions.

2. Quelle justice transitionnelle ? Faut-il oublier et tourner la page sur tout ce qui s'est passé avant le 31 octobre ou bien faut-il les juger ?

3. Quel va être le rôle et la place de l'armée dans la transition et après ?

4. Quel code électoral pour parvenir à des élections libres et transparentes dans une situation où les gens pensent alternance ? Quelle solution peut apporter les candidatures indépendantes ?

5. Comment réduire de coût économique et social de la transition et remettre le pays sur les rails ?

6. La transition tiendra-t-elle effectivement en 12 mois ? Il y aura certainement des difficultés, on peut même sombrer dans la confusion et, si on n'y prend garde on peut rester indéfiniment dans la transition sous une autre forme. L'ampleur d'une transition marquée par la simultanéité des enjeux et des défis : tout doit se faire en même temps et dans 12 mois. Le temps social et économique est différent du temps politique. Conclusion : la transition ne peut pas résoudre les problèmes des jeunes et du peuple. Il ne faut pas qu'on se flatte. Il n'est pas possible de détruire en 12 mois ce que le régime Compaoré a construit depuis la rectification en 1987 jusqu'au 31 octobre.

**Toutes ces questions doivent trouver réponse avant que nous puissions rêver d'un Burkina nouveau.**

### En conséquence

- Nous sommes dans une situation où il n'y aura pas de rupture avec le passé. Il y a des gens du régime ancien qui sont plus propres que des gens présentement dans l'opposition, et peuvent être redéposables au peuple. Qui est solvable ? Il y aura de nouvelles structures, des partis politiques vont se créer dans l'espoir d'accéder à la table

du gâteau national, dans l'espoir d'avoir le plus gros morceau possible.

- Ce que nous allons avoir, c'est un ancien Burkina Faso sans Blaise, mais pas un nouveau Burkina Faso dans ce contexte où il n'y a pas eu rupture mais une transition.

- Il faut aussi savoir que le pacte social que nous défendons est la fille de l'ordre mondial économique et politique fixé par les firmes multinationales et mis en œuvre par leurs agents commerciaux que sont les chefs d'Etat des grandes puissances. Ne pouvant nous attaquer à ce pacte, il ne faut pas rêver d'un changement. Le Burkina n'est pas un pays isolé et il ne faut pas croire que l'avenir du Burkina se construit seulement dans le cadre de l'alternance souhaitée sur la base de la volonté et des politiques internes. La gestion d'un pays est fonction de beaucoup de paramètres. On a fait partir Blaise mais le système capitaliste néolibéral reste, et ceux qui vont venir auront à brouter les exigences de ce système. Notre ennemi commun, ce ne sont pas les individus, c'est le système. En bousculant le système, ceux qui y sont accrochés vont certainement tomber, mais ils ne sont pas la cible et ce combat n'est pas seulement du peuple burkinabé, c'est le combat de l'Afrique, le combat de l'ensemble de la jeunesse du monde.

- Ils ont dit qu'ils vont combattre la corruption mais, il faut être bête pour croire à cela. Le système capitaliste se nourrit de la corruption.

### Perspectives ?

- il faut se mettre à l'esprit qu'il faut se mobiliser aux côtés des structures de lutte et non de celles qui veulent profiter pour avoir des postes de responsabilité et derrière, l'argent. Renforçons encore la vigie, renforçons les structures qui ont toujours lutté pour que les choses changent.

PROPOS RECUEILLIS PAR G.M. BOLOUVI

Les Echos de l'Est

informer - éduquer - changer

Lisez et faites lire

Les Echos de l'Est

votre journal de la région de l'Est

### Points de vente à Fada

•Siège Echos du Sahel (Gare TSR)

•Ets Oubda (face Brigade des douanes/route Pama)

•Auberge du 11 Décembre (route Niger)

•La Différence + (Route Niger)

A BOGANDE : radio Djawampo

A PIELA : radio Manupugisa

A GAYERI : radio Buama

A KANTCHARI : radio Tin Taani

A DIAPAGA : radio Buayaba

## La prise de parole en public

En matière de tenue devant un public à dominer, c'est le terrain qui est la vérité. Il n'est pas cependant sans effet de s'approprier quelques rudiments et astuces pour accéder au statut de tribun. Le PDDC a entrepris de renforcer les capacités des femmes leaders de la région de l'Est dans la prise de parole en public.

«Un leader qui ne sait pas communiquer est un anti-leader» soutient Abdoulaye Barro commis par le programme décentralisation/développement communal ((PDDC) de la Coopération allemande (GIZ). Après Gaoua et Dano dans la région du Sid-Ouest,

Fada N'Gourma du 26 au 28 mai pour apprendre les comportements à maîtriser pour s'exprimer et convaincre devant un public. Trois jours pour assimiler des ingrédients pour faire communiquer: faire face aux médias, et notamment à des exercices comme l'interview, la conférence de presse, le débat. Un condensé de modules pour faire en sorte qu'au sortir de trois jours de formation, les femmes leaders de la région de l'Est soit assez bien outillées pour prendre la parole en public et améliorer leur participation dans les instances de décision. Il y a surtout, soulignera en introduction, Djéiba Ouoba le point focal du PDDC/Est, que : «nous sommes dans une année électorale et les femmes souhaitent de plus en plus participer à la gestion des affaires publiques et y participer au même titre que les hommes».

Cet atelier qui entre dans le cadre des activités consensuelles PDDC-partenaires de la planification opérationnelle 2015 donne également suite à une première rencontre des femmes leaders de la région en octobre 2014. Ainsi que l'a rappelé Dayamba/Thiombiano Djamilia, de la coordination provinciale

de la région était faible». Et Dayamba/Thiombiano Djamilia d'interroger : «chères sœurs, devons-nous nous contenter d'expliquer la situation dans laquelle nous vivons ? Ne sommes-nous pas l'électorat le plus important de la région ? Il nous revient de faire savoir notre importance aux partis politiques et aux autorités». Sa consigne : «nous devons aller en mission car être femme leader, c'est une mission, c'est un combat permanent». Selon elle, «cette formation est un accompagnement pour cette mission». Elle est soutenue dans cette prise de conscience par Gabriele Riedl-Kassougué, conseillère genre au PDDC, pour qui il faut rendre pratique «le genre, qui en tant qu'égalité femme/homme est une notion très théorique».

L'un des rares hommes présent à ce rendez-vous des femmes leaders ne pouvait aller en contradiction. Oually Germain, le directeur régional de la promotion de la femme et du genre de l'Est se retrouvait, comme qui dirait, «coincé». Il s'est dit réjoui de pouvoir réaffirmer la conviction des femmes «qu'elles ont leur mot à dire pour le développement de la région de l'Est ; elles sont décidées à venir prendre la place qui est la leur pour participer pleinement au développement de leur région».

C'est un DR satisfait qui a donc autorisé le début de l'atelier en reconnaissant au PDDC le mérite «d'accompagner les femmes dans le développement de leur leadership et de leur participation citoyenne».

### Parole de femme leader

#### Lampo/N'Dounga Aminata,



agent de l'Association Tin Tua où elle est responsable du service d'alphabétisation, chargée de la mise en œuvre d'un projet de formation professionnelle et de santé reproductive des jeunes, militante active d'un parti politique, ancienne conseillère municipale et conseillère régionale.

«Le pouvoir ne s'octroie pas, il faut l'arracher et comme c'est un truc qui ne s'octroie pas, si toi la femme tu attends chaque fois qu'on te désigne, ça veut dire que tu n'auras jamais ce pouvoir. La femme

doit donc avoir le courage, avoir une bonne approche ; elle doit s'affirmer, être persévérante et surtout ne pas reculer : avoir une vision et une stratégie pour contourner les obstacles et parvenir à son objectif».

puis Bogandé dans la région de l'Est, pour un premier groupe de femmes leaders de la région, un autre groupe s'est retrouvé à

des femmes du Gourma «lors de cet atelier, il était ressorti que le taux de représentation des femmes dans les instances décisionnelles

### REMERCIEMENTS

**Les grandes familles Lonlonli et Tantiali adressent leurs sincères remerciements à tous ceux qui, de près ou de loin, leur ont témoigné solidarité, sympathie et soutien, lors de la célébration des funérailles, le 17 mai 2015, à Fada N'Gourma, de leur regrettée**

**THIOMBIANO / NATAMA**

**ELISABETH**

**mère, soeur, tante, grand-mère et arrière grand-mère.**



**QUE DIEU VOUS RENDE VOS BIENFAITS AU CENTUPLE !**

## Comment concilier PCD et «la thématique genre» ?



Le programme décentralisation/développement communal de la coopération allemande (PDDC-GIZ) a organisé, du 05 au 07 mai 2015, un atelier de formation pour les membres de la commission ad hoc pour l'élaboration du PCD de la commune de Fada. Objectif : les préparer à l'utilisation du «Guide pratique genre pour la planification locale».

Maîtriser les techniques d'élaboration d'un plan communal de développement est une chose, savoir prendre en compte la notion du genre tout le long du processus en est tout autre. Pour lever cette double difficulté, le PDDC-GIZ a d'abord jugé opportun d'élaborer «Un guide pratique genre» qui a été validé au plan national en septembre 2012. Ensuite, dans l'optique de faciliter la prise en compte de cette thématique dans les nouveaux PCD, le PDDC a organisé une série d'ateliers. Ainsi, après la région du Sud-Ouest, ce fut le tour de celle de l'Est et, particulièrement la commune de Fada d'en bénéficier. La formation a été assurée par la consultante Anne Konaté, membre du conseil des femmes du Burkina Faso/lutte pour l'émergence des femmes. Elle a été assistée par des agents du PDDC-GIZ, Djéiba Ouoba, point focal du PDDC/Est et Gabriele Riedl-Kassougué, conseillère genre de la GIZ/Ouaga. Comme toujours à Fada, la formation a débuté avec une heure de retard le premier jour. La formation a commencé avec une lecture et explication de la thématique théorisée en 9 modules dans le cahier du participant. A l'issu des trois jours de formation Lamoudi Yonli, inspecteur de l'enseignement de premier degré, chef de la circonscription d'éducation de base de Fada 2, confie : «j'ai compris que la question du genre est une question d'inclusion lorsque l'on parle de développement. Le développement ne peut être inclusif que lorsqu'on prend en compte toutes les couches et les classes sociales. La question de genre doit être centrale dans l'élaboration du plan communal de développement, on ne peut développer une commune en s'occupant d'une seule partie de la composante de la cité. En cela je veux parler des hommes, des femmes, des jeunes, des vieillards, des personnes frappées de handicap... Elle doit être une question centrale dans l'élaboration et surtout dans la mise en œuvre des PCD». Il indique également, «les enseignements que nous avons reçus ne vont avoir leur portée que lorsqu'on les mettra en pratique. Il est bien intéressant que les acquis de cette formation soient réinvestis sur le terrain pour pouvoir prévenir la réduction des écarts». L'organisation de cette session de formation incombait à la commune de Fada mais, faute de moyens dit-on, le PDDC a été appelé à la rescousse.

En rappel, le PCD de la commune de Fada est expiré depuis 2013. Elle vient de bénéficier d'un financement de la part du COGEL-PNUD pour l'élaboration de son PCD 2016-2019. Les membres de la commission ad hoc pour l'élaboration de ce PCD sont désormais outillés pour produire aux citoyens de la commune un plan de développement sensible au genre et porteur de recettes pour des services communaux de qualités.

ABDOUL KARIM LAGAFOU